



“ISRAËL ET LE HAMAS DANS LE CADRE DU CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN”

Mémoire de géopolitique

du commissaire lieutenant-colonel François-Alain SERRE

dans le cadre de l'étude dirigée

“ Géopolitique et religions ”

Sous la direction de M. CHAUPRADE

Avril 2002

ISRAËL ET LE HAMAS DANS LE CADRE DU CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN

Sommaire

Introduction générale

Partie I : Le Hamas dans le concert palestinien

Rétrospective des mouvements de libération palestiniens

Le processus de paix et l'établissement d'une administration palestinienne

Le Hamas, nouvel acteur politique sur la scène palestinienne

Partie II : Le Hamas et la géopolitique d'Israël

Israël et la perspective d'un Etat palestinien

Le HAMAS comme contre-pouvoir à l'OLP

Le HAMAS comme repoussoir islamiste

Partie III : Le danger du nationalisme islamiste

Une sévère répression à l'encontre du Hamas

L'islamisme comme authentique nationalisme

La sécurité d'Israël toujours plus menacée

Conclusion générale

En 1993, l'avènement du processus de paix entre Israël et les représentants du peuple palestinien avait suscité un espoir immense, et surtout représentait des avancées encore inimaginables quelques années auparavant. En particulier, en dépit d'une guerre sans merci menée par Israël contre l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et contre son chef Yasser Arafat, le contraignant in fine à se réfugier à Tunis après l'avoir chassé du Liban en 1982, l'Etat d'Israël reconnaissait l'OLP et acceptait que s'instaure une autonomie palestinienne dans une partie des territoires occupés. De leur côté, les Palestiniens abandonnaient leur rêve de récupérer l'ensemble de la Palestine mandataire de 1920.

En ce début d'année 2002, le conflit israélo-palestinien semble avoir atteint une sorte de paroxysme et tend à prendre les allures d'une vraie guerre. Il est entré depuis plus d'un an dans une escalade d'attentats et de représailles que plus personne ne semble en réalité capable de maîtriser.

Le mouvement de résistance islamiste, connu sous l'acronyme de Hamas, apparaît du côté palestinien comme le plus irréductible des acteurs de cette violence. Il a dès le départ refusé catégoriquement le processus de paix et ne cesse, quasiment sans interruption depuis 1988, de perpétrer des attentats meurtriers contre les forces israéliennes, contre les colons israéliens et contre la population civile israélienne. A ces attentats répondent des représailles israéliennes de plus en plus violentes elles-même, nourrissant un sentiment de vengeance de la part des palestiniens, convaincus que seule la lutte armée peut conduire à la libération de leur peuple et prêts pour cela à tous les sacrifices, dont celui de leur vie offerte au martyr.

Le degré de violence est aujourd'hui tel que le processus de paix se trouve dans une impasse totale et que la perspective d'un Etat palestinien vivant en paix aux côtés d'Israël n'apparaît au mieux que comme une utopie.

Le présent mémoire vise à étudier une hypothèse parfois avancée dans la littérature concernant ce conflit, selon laquelle en bloquant le processus de paix le Hamas ferait aussi le jeu d'Israël, et même qu'Israël a favorisé l'essor de ce mouvement islamiste. Pour

approfondir cette hypothèse, il tentera donc d'analyser les principaux déterminants géopolitiques de ce conflit pour l'Etat d'Israël.

Ce faisant, ce travail ne constitue pas une étude globale du conflit israélo-palestinien, et le cadre qu'il en trace est limité au strict nécessaire pour les besoins de l'analyse menée. D'autre part, il se limite à une étude géopolitique et ne constitue pas non plus un travail de renseignement, il n'en a d'ailleurs pas les moyens.

Dans une première partie, le cadre général des mouvements de libération de la Palestine sera présenté. La deuxième partie tentera d'identifier en quoi l'action du Hamas peut rencontrer certains desseins d'Israël. Enfin, la dernière partie proposera en quelques sortes les limites de l'analyse précédente en insistant sur le danger fondamental que représente pour Israël cet islamisme nationaliste.

Enfin, ce travail propose une conclusion qui n'est que celle de son auteur, mais celui-ci partage cependant pleinement cette analyse de l'ambassadeur Marc Bonnefous « L'Orient nous enseigne encore que le sens des évènements est ambigu, et que, tout bien pesé, c'est mieux ainsi. A trop vouloir être clair et cartésien, on devient contraignant, intransigeant, on force le partenaire ou l'adversaire dans la négociation à se dévoiler, lui qui tenait à ses secrets vis-à-vis de vous ou vis-à-vis de ses amis. Un dicton a cours dans la région : " on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment." » Ambiguïté des apparences et des alliances, pourparlers mystérieux, sous-entendus soupesés, lourdes arrière-pensées, déchirements entre devoirs et intérêts qui se contredisent, équivoque des personnalités et des enjeux, masques et retournements... »¹

¹ Cf. Marc BONNEFOUS, « triste terre promise » article paru dans « les cahiers de Mars » n°167 - 4^o trimestre 2000

11. Rétrospective des mouvements de résistance palestiniens

111. Les premiers mouvements de résistance

Avant même leurs premières structurations dans les années soixante, les mouvements de libération de la Palestine trouvent d'abord leurs fondements principaux dès la création de l'état d'Israël en 1948. En effet, les conflits de 1948 aboutissent au départ de centaines de milliers de Palestiniens de chez eux et cristallisent un sentiment d'appartenance à un peuple. Comme le décrit Agnès Pavlowsky², les Palestiniens nomment ces évènements la nakba, la catastrophe. Les réfugiés sont surtout des paysans qui ont perdu leur univers et, alors qu'ils considéraient les autres arabes comme les leurs, ils ne sont pas accueillis comme tels dans les pays frontaliers³. L'exclusion dans des camps misérables, le mépris ressenti et la perte de la terre suscitent avec le temps un sentiment patriotique ; la nakba représente ainsi la dispersion et le fait d'être nié dans une identité collective dont les Palestiniens ne prendront conscience qu'après coup. Le poète palestinien Mahmoud Darwiche remarquera plus tard : « nous savions combien nous étions devenus arabes dans les prisons israéliennes ; nous savions combien nous étions devenus palestiniens dans les prisons arabes »⁴.

Les premiers mouvements de résistance palestinienne se sont manifestés à Gaza, à la suite de l'invasion israélienne en 1956. Ils étaient d'ailleurs essentiellement inspirés par les frères musulmans, que l'on retrouvera plus tard à l'origine du Hamas. Les frères musulmans ont également inspiré la création au Koweït en 1959 du Fatah, par Yasser Arafat. Son objectif est la libération de la Palestine en tant que condition de l'unité du monde arabe. Selon l'exemple algérien et vietnamien, il prône la guerre populaire menée par les masses.

² PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestiniennes », ed. l'Harmattan 2000

³ selon l'UNRWA united nations refugees working aid, sur les 940 000 réfugiés comptabilisés en 1949, 39% étaient installés en Cisjordanie, 26% à Gaza, 14% au Liban 10% en Syrie, 10% en Transjordanie et 1% en Egypte.

Le Fatah mène sa première opération le 1^o janvier 1965 ; à partir de la défaite de 1967, la branche militaire du mouvement multiplie les actions grâce à ses éléments de choc que sont les panthères noires, les faucons du Fath et les aigles rouges du front populaire qui participeront également plus tard à l'intifada.

Enfin parallèlement, Georges Habache fondait en 1952 à l'université américaine de Beyrouth le mouvement des nationalistes arabes, qui évoluera vers des positions marxistes-léninistes et deviendra à partir de 1967 le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Le FPLP prône, à l'inverse du Fatah, l'engagement de tous les pays arabes dans la lutte contre Israël. D'une scission du FPLP naîtra ensuite le front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) qui sera soutenu par la Syrie.

Tous ces mouvements sont cependant essentiellement nés dans la clandestinité et en dehors des circuits arabes officiels. Les pays arabes voyaient en effet en eux un risque de subversion interne.

112 Naissance et essor de l'OLP : la mise en place d'une véritable organisation

Traduisant cette méfiance des pays arabes envers ces mouvements de résistance, l'organisation de libération de la Palestine (OLP) est quant à elle créée en 1964, peu après le premier sommet arabe réuni par Nasser. Georges Corm⁵ la décrit d'ailleurs à l'origine comme une émanation des gouvernements arabes, en particulier l'Égypte, plus qu'un véritable mouvement de résistance, considérant son premier chef, Ahmad Choukeiry, comme une figure typique de ces bureaucrates de la ligue arabe.

Ce n'est qu'en 1968 que les mouvements de résistance investissent l'OLP. La défaite de 1967 avait en effet quelque peu discrédité les régimes arabes et donné raison à leurs thèses d'inspiration révolutionnaire. Yasser Arafat, chef du Fatah, s'empara ainsi de l'OLP en 1969, porté par une vague populaire palestinienne et arabe. Il réussit à fédérer l'ensemble de ces mouvements au sein de l'OLP. Cette nouvelle OLP adopte sa charte nationale en

⁴ cité in Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », éd. Gallimard Paris 2001

⁵ Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », op. cit. p 400-401

1968, qui affirme que la lutte armée est la seule voie pour la libération totale de la Palestine, laquelle doit être « purifiée de la présence sioniste »⁶.

Cependant, toutes les actions militaires menées par l'OLP, ou sous son égide, pendant le début des années soixante-dix, et qui dérivent souvent vers le terrorisme, ne permettent pas de modifier le rapport de forces en faveur des palestiniens. L'OLP en viendra ainsi peu à peu à s'engager dans la voie diplomatique, ce qui l'obligera, de fait au début puis plus explicitement par la suite, à apporter quelques tempéraments à son idéologie fondatrice.

113. La reconnaissance internationale et l'engagement d'un parcours diplomatique

C'est ainsi qu'à partir de 1974, l'OLP fait son entrée sur la scène internationale. La Ligue Arabe la reconnaît comme seul représentant du peuple palestinien au sommet de Rabat en septembre 1974. Mais surtout le 13 novembre 1974, Yasser Arafat est invité par l'assemblée générale des nations unies devant laquelle il prononce un discours évoquant une « Palestine libre et démocratique ».

A partir de ce moment l'OLP engage un processus politique qui implique des compromis. A la revendication d'une Palestine établie dans les frontières du mandat britannique de 1920 succède la possibilité de l'établissement d'un pouvoir sur tout territoire libéré ou évacué par Israël. C'est accepter de facto l'existence de l'état d'Israël. C'est d'ailleurs à cette époque que le FDLP, opposé à cette nouvelle politique modérée, quitte le comité exécutif de l'OLP.

Il faudra cependant attendre 1982 pour que Yasser Arafat affaibli par sa défaite et son retrait du Liban demande explicitement la mise en œuvre du plan de partage de 1947. Un autre pas sera franchi avec la déclaration d'indépendance du conseil national palestinien du 15 novembre 1988 qui reconnaît la légalité de l'état d'Israël puisqu'elle stipule : « ...En vertu de la primauté du droit et de la légalité internationale incarnée par les résolutions de l'organisation des nations unies depuis 1947 » et qu'elle constate la « réalité incontournable de la division de la Palestine en deux états »⁷. La déclaration d'indépendance distingue

⁶ cité in LACOSTE Yves dir., « Dictionnaire de géopolitique », Paris Flammarion 1995 pp. 1150 et ss

⁷ cité in PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p.14

ainsi la légalité d'Israël et la légitimité des droits des Palestiniens sur l'ensemble de la Palestine.

Toutefois, l'OLP ne renonce pas encore à la lutte armée, et la déclaration d'indépendance est en conformité avec les tracts du commandement unifié de l'intifada. Car en effet, dans l'intervalle, en décembre 1987, la première intifada a été déclenchée par les Palestiniens de l'intérieur. Né spontanément, ce mouvement sera vite encadré par une « direction unifiée » menée par l'OLP et dont un consensus politique se dégage : créer un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et à Gaza, l'Etat d'Israël revenant à ses frontières d'avant la guerre des six jours en 1967.

En résumé de ce bref aperçu historique des mouvements de résistance palestiniens, et de l'évolution de l'OLP, il convient de retenir deux éléments qui viendront éclairer l'analyse du mouvement Hamas.

Premièrement, même si l'on trouve déjà les frères musulmans à l'origine du Fatah⁸, les mouvements de résistance palestiniens sont essentiellement d'inspiration nationaliste et laïque. Ils sont assimilés par Georges Corm au « gauchisme arabe »⁹, ce qui constitue une première différence avec l'islamisme dont se réclamera le Hamas.

En second lieu, à partir de 1974 lorsqu'elle entame son parcours diplomatique, l'OLP abandonne de fait ce qui constituait le fondement identitaire du peuple palestinien, à savoir l'établissement d'un Etat Palestinien sur l'intégralité du territoire de la Palestine mandataire et la disparition de l'état d'Israël. C'est là le second point sur lequel le Hamas se démarquera de l'OLP.

⁸ cf. LACOSTE Yves dir., « Dictionnaire de géopolitique », op. cit. p 1186 : « jusqu'à sa récupération en 1968 par le pouvoir nassérien, il [le Fatah] fût considéré comme une excroissance des Frères musulmans ; il fût financé dès 1964 par l'Arabie Saoudite »

⁹ Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », op. cit. p 401

12. Le Processus de Paix et l'établissement de l'autorité palestinienne

121. Le processus de paix et l'établissement de « l'Autorité Palestinienne »

Avec l'avènement du « processus de paix », aboutissement des négociations menées à OSLO au cours de l'année 1993, et matérialisé par la « déclaration de principes » signée le 13 septembre 1993 devant la maison blanche à Washington, l'évolution du mouvement palestinien le fait changer de nature. De mouvement politique de libération de la Palestine, l'OLP devient une « autorité » en charge de l'administration concrète de territoires et de populations. Cette action concrète s'exerce de plus à côté de l'Etat d'Israël, sous sa domination en réalité, et dans une « coopération » forcée. Le chemin parcouru depuis l'avènement des premiers mouvements de libération est considérable, le décalage d'avec l'idéologie originelle de ces mouvements n'en est que plus important encore. Yezid Sayigh qualifie ainsi le tournant pris à Oslo du passage « d'un mouvement national en exil à un appareil gouvernemental établi sur son propre sol¹⁰ »

Le « processus de paix » est donc né de la « déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie » signée à Washington le 13 septembre 1993. Outre la reconnaissance mutuelle entre les Israéliens et l'OLP, qui en est le premier acquis, il devait permettre « d'établir une autorité intérimaire palestinienne de l'autonomie, le conseil élu pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, pour une période transitoire de cinq ans, menant à un arrangement permanent fondé sur les résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité de l'ONU ».

Le 4 mai 1994, l'accord du Caire définit les modalités d'une autonomie palestinienne à Gaza et à Jéricho. Un « autogouvernement » palestinien est mis en place dans la bande de Gaza et la région de Jéricho et le 1^{er} juillet 1994, Yasser Arafat revient sur la terre de Palestine.

Le 28 septembre 1995, Yasser Arafat et Itzhak Rabin signent à Washington les accords sur l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie, dits accords d'OSLO II. Cet accord

¹⁰ cité in Alain GRESH, « de l'OLP à l'Etat, la quête ardente des palestiniens » Le monde diplomatique – septembre 1998. (Yezid Sayigh, "Armed Struggle and the Search for State. The Palestinian National Movement, 1949-1993", Clarendon Press-Institute for Palestinian Studies, Oxford-Washington, 1997 - Yezid Sayigh est directeur adjoint des études au Centre des études internationales de l'université de Cambridge et l'un des conseillers palestiniens durant les négociations de Madrid (1991-1993)

définit les échéances et les conditions de l'entrée en vigueur de l'autonomie pour la majorité des Palestiniens. Il prévoit notamment :

- L'élection d'un conseil palestinien, qui comprendra 88 membres, disposant de pouvoirs législatifs et exécutifs, ainsi que du président du conseil.
- La division de la Cisjordanie en 3 zones :
 - La zone A couvrant moins de 4% de la Cisjordanie et 20% de la population palestinienne passe sous le contrôle de l'autorité palestinienne qui détient les pouvoirs civils et de police Elle comprend notamment les sept grandes villes palestiniennes que sont Jenine, Qalqily, Tulharm, Naplouse, Ramallah, Bethléem, une partie d'Hébron, mais elle exclut Jérusalem-Est.
 - La zone B, comprenant 23% de la Cisjordanie et 70% de la population palestinienne, passe partiellement sous le contrôle de l'autorité palestinienne qui détient seulement les pouvoirs civils, le gouvernement israélien continuant d'y assumer la responsabilité de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme.
 - La zone C, recouvrant 73% de la Cisjordanie mais 10% seulement de la population palestinienne, reste sous l'autorité totale d'Israël ; cette zone étant essentiellement occupée par les colonies israéliennes.

L'étendue des territoires confiés à l'autorité palestinienne sous ces diverses formes évolue par la suite au gré des accords de Wye-plantation en 1998 et de Charm-el cheikh en 1999. Au terme de ces retraits israéliens, les Palestiniens devraient contrôler, entre les zones A et B, environ 80% de la bande de Gaza et 40% de la Cisjordanie. Toutefois, comme le remarque May Chartouni-Dubarry¹¹, « parler de calendrier des accords d'Oslo n'a plus beaucoup de sens, tant la réalité n'a plus rien à voir avec les objectifs fixés au départ ». Depuis l'échec des négociations de Camp-David en juillet 2000, le déclenchement de la seconde intifada en septembre 2000 et l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon, la situation est dans l'impasse. Alors que la période intérimaire devait durer cinq ans et s'achever en 1999, les questions les plus complexes telles que le statut de Jérusalem, le retour des réfugiés, le tracé des frontières et le partage de l'eau ne font l'objet d'aucune perspective de règlement.

¹¹ May CHARTOUNI-DUBARRY, « Proche-Orient : le compte à rebours » in RAMSES 2002 – Dunod 2001

122. Les difficultés de « l'action gouvernementale »

En tout état de cause, l'autorité palestinienne se trouve confrontée depuis 1994 à des responsabilités concrètes d'administration de territoires et de populations, avec cette particularité qu'elle ne dispose pas, et loin s'en faut, des moyens de les assumer.

Sur le plan politique cependant, les élections qui se sont tenues en janvier 1996 ont assis la légitimité de la nouvelle autorité palestinienne et conforté celle de l'OLP, et singulièrement celle du Fatah et de Yasser Arafat. Les élections, bien que tenues dans une certaine précipitation sont jugées « relativement démocratiques » par les observateurs internationaux¹². Le taux de participation atteint 85%. Yasser Arafat est élu président du Conseil législatif par 88% des suffrages et le Fatah obtient 80 sièges sur les 88 du conseil législatif.

Mais ces succès électoraux ne sauraient occulter toutes les difficultés qui attendent l'autorité palestinienne dans l'exercice de sa nouvelle autorité. Et ces difficultés sont de tous ordres.

Dans le domaine économique, où la situation ne fait que se dégrader depuis 1994 et où l'on dénonce pêle-mêle la corruption généralisée, le clientélisme et le gaspillage : « en juin 1997 - note Agnès Pavlowsky¹³ - le comité du budget et des affaires financières du conseil législatif a examiné les comptes concluant que la corruption est un fait, mais que le gaspillage dû à une mauvaise gestion est bien plus grave encore. Selon ce comité, les pertes s'élevaient, cette année là à trois cent vingt six millions de dollars ». De même, pour la majorité des habitants, l'autonomie est devenue synonyme d'aggravation du chômage¹⁴, qui atteint 40% de la population active¹⁵.

Sur le plan politique également, la pratique autocratique du pouvoir de Yasser Arafat est également mainte fois soulignée. Le Parlement est étouffé et peu de lois ont été ratifiées. De même, l'autorité judiciaire est entièrement placée sous la domination de Yasser Arafat.

¹² cf. PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p.59

¹³ cf. PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p.64

¹⁴ cf. Nadine PICAUDOU, « d'une intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement », article paru dans le monde diplomatique, mars 2001

¹⁵ source : ministère (français) des affaires étrangères

Enfin, l'autorité est considérée comme un régime dans lequel il n'existe pas de contre-pouvoir institutionnel¹⁶.

Au total, l'instauration de l'autorité palestinienne dans le cadre du processus de paix a encore accru le décalage entre ce qu'est devenue l'OLP et ce qu'étaient originellement les mouvements de résistance palestiniens. Non seulement, l'OLP en est venue à accepter l'existence de l'état d'Israël sur le territoire de la Palestine mandataire, mais en plus elle se voit forcée de coopérer avec lui. Elle se trouve être aujourd'hui une « autorité nationale authentiquement issue du mouvement de libération mais organiquement liée à l'Etat d'Israël », et doit réaliser « l'impossible gageure de conduire le combat national en collaborant avec l'occupant ¹⁷ ». En d'autres termes, l'autorité palestinienne doit concilier « Etat de droit » et « droit à l'Etat » ¹⁸.

13- Le Hamas, nouvel acteur politique sur la scène palestinienne

Le Hamas se présente aujourd'hui comme une alternative à l'OLP dans la conduite de la résistance palestinienne. Mais il se place résolument dans la perspective de l'établissement un Etat palestinien « de la méditerranée au Jourdain », c'est à dire sur l'ensemble de la Palestine mandataire. Son opposition à l'OLP se déclinera ainsi dans trois directions : le refus d'abandonner une once de territoire palestinien à Israël, la place centrale de la dimension religieuse et, finalement, le refus du processus de paix.

¹⁶ cf. PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p.65

¹⁷ cf. Nadine PICAUDOU, « d'une intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement » op.cit.

¹⁸ cf. Assad MAALOUF, « l'Etat souverain, une construction en faillite » Revue d'études Palestiniennes, Paris n°25, automne 2000

131. L'implantation des Frères Musulmans en Palestine

Le Hamas est issu du mouvement des Frères Musulmans dont les premières bases en Palestine ont été établies en 1945. Le mouvement des Frères Musulmans a été créé en Egypte en 1928 par Hassan al-Bannâ. Il est avant tout un instrument de lutte sociale et politique qui milite pour un réveil de l'islam, une réislamisation de la société, des pratiques, des conduites et un approfondissement de la foi. Il veut bâtir une société suivant les principes du Coran et de la Sunna, et demande l'application de la loi islamique à la place de toute autre loi. Pour les frères Musulmans, l'islam est ainsi un système global qui règle à la fois l'intégralité de la vie privée et de la vie publique. Ce mouvement des Frères Musulmans a dès l'origine été combattu par les autorités Egyptienne, Hassan al-Bannâ a d'ailleurs été assassiné par la police secrète Egyptienne en 1948. Mais, par ailleurs, il va aussi se renforcer en bénéficiant de l'aide des Etats-Unis et de l'Arabie Saoudite qui s'en servent pour contrer les forces montantes du socialisme arabe, prôné en particulier par Nasser¹⁹.

On peut dater l'origine du Hamas lui-même de la création en 1978 par le Cheikh Ahmed Yacine, un instituteur réfugié à Gaza, de l'association al-Majma'al islami (la Société Islamique). Mais jusqu'aux années quatre-vingts, les frères musulmans se sont cantonnés dans des actions à caractère social et de prosélytisme religieux. Ils prêchent dans les mosquées et se constituent un réseau considérable, avec des écoles, des jardins d'enfants, des clubs culturels, des clubs sportifs, des librairies etc. Ils soutiennent aussi financièrement des familles dans le besoin et aident les étudiants à financer leurs études. L'essor du Hamas repose ainsi à l'origine sur son investissement dans l'ensemble du tissu social.

Sur le plan religieux, les frères estiment que la société est en état de barbarie car elle s'est éloignée de Dieu et des préceptes de l'islam. Leur but est donc de la transformer, de la ré-islamiser et de balayer les mœurs occidentales. Ce prosélytisme tend même à prendre à partir des années quatre-vingts des formes violentes. Ils attaquent des commerçants qui vendent de l'alcool ou des cassettes qualifiées par eux de pornographiques ; ils s'en prennent aux femmes dont l'allure et la conduite sont par eux jugées indécentes et lancent sur certaines de jets d'acide. Ils perturbent des mariages célébrés sur des musiques occidentales.

132. La première intifada et l'essor du nationalisme islamiste

L'essor réel des Frères Musulmans et du Hamas en Palestine date surtout des années quatre-vingts. Il résulte d'une stratégie qui sera mise en œuvre de manière concrète à l'occasion de l'intifada, mais a également été favorisé par différents facteurs. Le premier d'entre eux est naturellement l'évolution de l'OLP. Son évolution politique a déjà été évoquée, mais les frères ont également su profiter de l'exil de l'OLP à Tunis à partir de 1982 et de son éloignement des territoires dans lesquels le futur Hamas a su développer des réseaux concurrents de ceux de l'OLP. Dans leur abandon, les Palestiniens des territoires occupés vont de plus en plus associer religion et nationalisme. En deuxième lieu, l'évolution de sentiment religieux en Israël, avec la montée du sionisme religieux va, par contrecoup, réveiller le sentiment religieux chez les musulmans palestiniens. Enfin, la révolution iranienne de 1979 a montré qu'un régime fondé sur la religion islamique pouvait constituer une solution d'avenir. Ce sentiment grandira encore sous l'influence du Hezbollah au Liban, dont le succès final sera interprété comme la possibilité d'une résistance, islamique et armée, victorieuse contre l'armée israélienne.

Au-delà de ces éléments, c'est bien évidemment la première intifada qui a permis au Hamas d'accéder à la place qu'il tient aujourd'hui. Ce n'est cependant pas le Hamas mais le Djihad islamique, l'autre mouvement islamiste, qui est à l'origine la première intifada en 1987. En effet, ce sont les multiples opérations armées menées par le Djihad islamique dans les années 1986-87 qui ont constitué l'étincelle transformant l'occupation subie en révolte généralisée²⁰. En agissant ainsi, le Djihad « traduisait dans la réalité le principe de la centralité de la cause palestinienne à la cause islamiste²¹ », principe qui considère que l'occupation israélienne est le premier obstacle à la réislamisation. Dans ces circonstances, les frères musulmans, pour qui la réislamisation de la société restait la priorité, risquaient de se trouver accusés de passivité à la fois par les nationalistes de l'OLP, qui ont rapidement su encadrer le mouvement en instaurant le « commandement unifié », et par les islamistes du Djihad. C'est ainsi qu'un tract²² diffusé le 15 décembre 1987, soit une semaine après le début de l'intifada, porte la signature d'Harakat al-Muqawama al-islamiya, qui se traduit par

¹⁹ C de BIEVRES, « Soudan les frères musulmans au pouvoir » in *l'Islamisme ed. la découverte – les dossiers de l'état du monde*

²⁰ cf. Jean-François LEGRAIN, « Palestine – Hamas héritier du nationalisme ? » in *l'Islamisme ed. la découverte – les dossiers de l'état du monde* pp. 129 et ss.

²¹ cf. Jean-François LEGRAIN, « Palestine – Hamas héritier du nationalisme ? » in *l'Islamisme op.cit.* p.129

« mouvement de la résistance islamique » et dont l'abréviation est « Hamas », et signifie également zèle, courage et bravoure. En créant le Hamas plutôt que d'agir sous leur propre nom, il semble d'ailleurs que les frères musulmans ont voulu d'une part, conserver leurs principes, en sous-traitant l'action nationaliste et, d'autre part, se protéger eux-mêmes de la répression israélienne, qui n'a pas épargné le djihad islamique, voire même se garder la possibilité de désavouer le Hamas si l'intifada échouait²³. Toutefois, par la suite les frères musulmans ont officialisé l'affiliation qui existait entre eux et le Hamas. Toujours est-il que c'est grâce au réseau qu'il s'était constitué par ses activités sociales et religieuses que le Hamas a pu incarner à partir de 1987, dès lors qu'il avait fait le choix de participer à l'intifada, la résistance islamiste à l'occupation israélienne, à côté et bientôt en opposition avec la résistance nationaliste toujours incarnée par l'OLP.

133. Un mouvement en opposition avec l'OLP

En effet, à partir de 1987-88, s'est posée la question pour le Hamas, qui avait donc conquis une place importante dans l'univers palestinien par son engagement social et maintenant patriotique, de savoir quelle stratégie adopter vis à vis de l'OLP, qu'il avait déjà refusé de rejoindre en ne s'intégrant pas au commandement unifié de l'intifada.²⁴ La stratégie retenue sera celle de la différenciation en vue d'incarner une alternative. A la charte de l'OLP et à la déclaration d'indépendance de 1988 vont donc répondre une charte du Hamas, publiée en août 1988 et qui affiche clairement son refus de tout compromis avec Israël²⁵. Le Hamas est donc avant tout d'une part intransigeant sur la question du territoire de la Palestine qui ne peut qu'être celui de la Palestine mandataire et, d'autre part, catégoriquement opposé au processus d'Oslo.

Mais l'élaboration de cette stratégie ne s'est pas faite, et ne se fait toujours pas sans conflits internes au Hamas. Nadine Picaudou²⁶ rappelle en 2001 « qu'au sein du mouvement Hamas, le clivage est déjà ancien entre pragmatiques et radicaux, entre ceux qui prennent

²² cf. PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestinienne », op.cit. p.35

²³ c'est l'analyse qu'en fait Ziad Abou Amr, professeur à l'université Bir Zeit et député au conseil législatif palestinien, cité in PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestinienne », op.cit. p.36

²⁴ cf. Wendy CHRISTIANSEN, « lutte d'influence en Cisjordanie et à Gaza – Hamas se prépare à la nouvelle donne » article paru dans « le monde diplomatique » Février 1994

²⁵ cf. PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestinienne », op.cit. pp.37 et ss

²⁶ Nadine PICAUDOU, « d'une intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement » op.cit

acte de la conjoncture politique nouvelle – et en un sens irréversible – créée par les accords d'autonomie et ceux qui se crispent sur un discours du refus et continuent d'en appeler à la libération de toute la Palestine ». Ce clivage sépare ainsi ceux qui veulent dialoguer avec l'OLP et ceux qui veulent la combattre en raison de sa compromission avec Israël. Il sépare également ceux qui veulent poursuivre la lutte armée, notamment en pratiquant le terrorisme à l'encontre d'Israël, et ceux qui veulent cesser, compte tenu des accords de sécurité que comporte le processus de paix. Parmi les grandes familles de protagonistes, on retrouve les militants du Hamas de Gaza, qui sont plus pragmatiques parce qu'ils veulent conserver leur audience auprès de leurs réseaux et qu'ils sont formés de gens qui subissent directement les représailles israéliennes, conséquences du terrorisme. En revanche, les « cadres de l'extérieur », notamment ceux installés à Amman ne partagent pas ces préoccupations et continuent de promouvoir l'action violente²⁷. La situation étant d'ailleurs rendue encore plus complexe par l'existence, tant à Gaza qu'en Cisjordanie d'une branche politique et d'une branche militaire du Hamas.

²⁷ cf. Wendy CHRISTIANSEN, « le Proche-orient paralysé par l'intransigeance du gouvernement israélien – douloureux réveil pour le Hamas » article paru dans « le monde diplomatique » septembre 1996

Après avoir présenté le contexte palestinien dans lequel est né puis évolue aujourd'hui le Hamas, la deuxième partie visera à examiner le rôle qu'il tient dans la géopolitique d'Israël. En effet, il n'est pas rare de rencontrer sous la plume de différents analystes qu'Israël a en réalité favorisé l'implantation du Hamas, ou qu'il le favorise par son attitude, y compris et notamment depuis l'automne 2000 et le déclenchement de cette deuxième, on n'ose pas dire seconde, intifada, appelée également intifada Al Aqsa²⁸. Il convient donc en premier lieu d'approfondir les données géopolitiques qui nourrissent la stratégie israélienne vis à vis de la question palestinienne, et de la perspective de l'instauration d'un Etat palestinien. Dans un deuxième temps, il sera intéressant de revenir sur les rapports entre le Hamas et l'autorité palestinienne, et l'obstacle qu'il constitue pour elle dans l'établissement de son autorité et de sa crédibilité. Enfin, il s'agit de s'interroger sur l'exploitation qu'Israël peut faire du caractère religieux du Hamas, et si ce mouvement islamiste ne lui fournit pas le moyen d'exhiber la menace islamiste, pour s'assurer d'un soutien de la communauté internationale, surtout dans le contexte actuel.

21 – Israël et la perspective d'un Etat palestinien

Le processus d'Oslo a naturellement de multiples interprétations différentes possibles, quant aux motivations secrètes ou avouées des différents partenaires. Parmi les nombreuses questions qu'il ne résout pas par simple lecture, il y a certainement celle de l'existence et de l'étendue des prérogatives de l'éventuel Etat palestinien.

Formellement, les accords signés à Washington le 13 septembre 1973 ne mentionnent naturellement en aucune manière la notion même d'un Etat palestinien. Georges Corm²⁹ analyse très en détail le décalage entre les termes des documents respectifs

²⁸ La référence religieuse que constitue le nom même de la deuxième intifada n'est évidemment pas neutre, ni pour les palestiniens, ni pour les israéliens (cf. Nadine PICAUDOU, « Islamisation du langage », article paru dans « le monde diplomatique » – mars 2001 et Daniel SIBONY, « Le laboratoire du symbolique », article paru dans « libération » le 5 juillet 2001.

²⁹ Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », op. cit. pp. 685 et ss

qu'Israël et l'OLP ont échangés à cette occasion. Il remarque notamment la sécheresse de la réponse d'Itzhak Rabin à « la batterie impressionnante d'engagements très précis du chef de l'OLP » dans sa lettre du 9 septembre 1993³⁰. En face de ces engagements, en effet, l'engagement israélien tient en quelques phrases : « En réponse à votre lettre du 9 septembre 1993, je souhaite vous confirmer qu'à la lumière des engagements de l'OLP qui y figurent, le gouvernement d'Israël a décidé de reconnaître l'OLP comme le représentant du peuple palestinien et d'engager des négociations avec l'OLP dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient ».

Itzhak Rabin, alors Premier ministre travailliste qui avait pourtant lui-même été signataire de l'accord de Washington, évoquait devant la Knesset à l'automne 1995, « [à côté de l'Etat hébreu] une entité palestinienne qui organiserait de manière indépendante la vie des palestiniens sous son autorité³¹ ». De son côté, dans un entretien³² donné à la revue « Politique internationale », en 1997, benyamin Netanyahou, alors Premier ministre israélien reste à la fois très évasif sur l'existence d'un futur Etat palestinien et très clair sur les prérogatives qu'Israël ne cédera pas sur les territoires ; il déclare en effet « nous avons des problèmes de sécurité si considérables que toute une série de limitations sur les pouvoirs de l'autorité palestinienne s'impose. Ce qui, à l'évidence, ne saurait être compatible avec le concept d'Etat ». Le temps ayant fait son chemin malgré tout, le concept d'Etat palestinien commence toutefois à apparaître dans les propos des dirigeants israéliens, et même d'Ariel Sharon qui déclarait en septembre 2001 « Israël veut donner aux Palestiniens ce que personne auparavant ne leur a donné : la possibilité de créer un Etat »³³. Mais il pose des conditions qui limitent singulièrement la souveraineté d'un tel Etat concernant en particulier « les besoins vitaux d'Israël, à savoir les zones de sécurité indispensables, Jérusalem et l'enveloppe de Jérusalem, l'eau et l'espace aérien »³⁴.

C'est donc peu dire que la question de l'Etat palestinien est loin d'être réglée et se trouve surtout loin d'être acceptée par les Israéliens. Elle constitue probablement le nœud du conflit et représente l'étape la plus décisive à franchir dans le prolongement du processus de paix. Si Israël accepte un Etat palestinien dans les territoires de Gaza et de Cisjordanie, il ne

³⁰ Yasser Arafat s'engage en effet à reconnaître le droit d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité, à régler pacifiquement et par la négociation toutes les questions qui resteront en suspens, à renoncer de recourir au terrorisme et à tout acte de violence, à abroger les articles de la charte niant le droit à l'existence d'Israël etc.

³¹ cf. Nadine PICAUDOU, « Les palestiniens, un siècle d'histoire » ed. complexe – Bruxelles 1997 p.262

³² « Pour une paix sans illusions » entretien avec benyamin Netanyahou paru dans « politique internationale n°77 – Paris 1997

³³ communiqué Associated Press / Jérusalem du 24 septembre 2001

³⁴ Extrait d'un entretien d'Ariel Sharon publié dans le quotidien « Maariv » le 29 juin 2001

pourra plus jamais revenir en arrière. Pour analyser cette question, il faut faire appel non seulement à des données objectives, qui correspondent d'ailleurs aux principaux points qui restent en suspens dans le processus de paix israélo-palestinien, mais aussi à des données subjectives qui tiennent à la représentation que se fait le peuple israélien de l'Etat d'Israël, au centre de laquelle se trouve la religion juive et sa tradition quatre fois millénaire.

211. Les données géopolitiques objectives

Parmi les données objectives, trois suffiront à illustrer les blocages que ressent Israël devant la perspective de l'établissement d'un Etat palestinien pleinement souverain à ses frontières : la question de l'eau, celle de la sécurité du territoire israélien et, enfin, la démographie, qui inclut la question des réfugiés.

a) La question du partage de l'eau

La question de la répartition des ressources en eau a toujours été fondamentale pour Israël, puisqu'elle était déjà soulevée par les revendications du mouvement sioniste, Chaim Weizman suggérant dès 1920 que les frontières de la Palestine soient déterminées à partir de considérations hydrauliques³⁵. Elle est d'ailleurs profondément liée à l'expansion territoriale menée par ce pays depuis sa création en tant qu'Etat moderne en 1948. Ce n'est pas tant que toutes les conquêtes israéliennes soient justifiées par le besoin de s'assurer des ressources en eau, mais que son expansion territoriale et l'accroissement démographique qu'Israël cherche par tous les moyens à promouvoir ne peuvent se concevoir sans s'accompagner de ressources en eau supplémentaires. De plus, Israël ne peut laisser à ses voisins arabes les moyens de contrôler son alimentation en eau. Or les ressources en eau alimentant le territoire de la Palestine mandataire se trouvent essentiellement dans le bassin du Jourdain et dans les nappes aquifères de Cisjordanie et de Gaza, soit essentiellement dans les terres arabes selon le partage de 1948. L'expansion territoriale d'Israël entre 1948 et 1967 s'accompagne ainsi de l'acquisition parallèle de nouvelles ressources en eau. Et aujourd'hui, les deux tiers des besoins en eau des Israéliens sont assurés par des ressources puisées dans

³⁵ cf Aymeric CHAUPRADE, « l'eau, Israël et la Palestine » article paru dans « les cahiers de Mars » n°167 - 4^e trimestre 2000

des territoires qui n'étaient pas inclus dans les frontières de 1948 – un tiers du lac de Tibériade et du Yarmouk, un tiers de Cisjordanie et de la nappe de Gaza³⁶. De plus, et surtout, ces ressources sont insuffisantes pour permettre de subvenir aux besoins des populations juives et palestiniennes, compte tenu de la démographie de celles-ci, et de la nécessité d'une agriculture d'irrigation à laquelle ni l'Etat israélien, ni le virtuel « Etat palestinien » ne voudront renoncer. La rareté des ressources en eau, et leur importance vitale pour Israël, constitue ainsi un premier exemple d'obstacle « physique » à la création d'un Etat palestinien indépendant dans les territoires de la Palestine mandataire. D'ailleurs, en 1990 le ministre israélien de l'agriculture considérait qu'à elle seule, elle empêchait Israël d'envisager de céder le contrôle physique de la Cisjordanie³⁷.

b) La sécurité physique d'Israël

La sécurité physique d'Israël constitue une autre raison « objective » expliquant les fortes réticences d'Israël à admettre l'établissement d'un Etat palestinien dans territoires occupés. La nécessité de garantir la sécurité de son territoire par plus de profondeur stratégique que ne lui en accordait le partage de 1948 a en effet toujours été un des arguments les plus forts avancés par Israël pour justifier ses conquêtes territoriales, à l'occasion des guerres qui l'ont opposé à ses voisins arabes. C'est ainsi qu'Israël a conquis le plateau du Golan en 1967, parce qu'il surplombait la Galilée et que c'était d'ailleurs par là que les troupes syriennes étaient entrées en Palestine mandataire pendant la première guerre israélo-arabe en 1948. De même, les « colonies de sécurité », notamment de la vallée du Jourdain sont ainsi nommées parce qu'elles sont censées protéger Israël d'attaques extérieures, raison pour laquelle non seulement elles ne seront pas démantelées mais elles ont continué à croître malgré le processus de paix. Par ailleurs, un Etat palestinien pleinement souverain est considéré en soi comme une menace pour la sécurité d'Israël. Répondant à la question pourquoi ne déclarez-vous pas « j'accepte un Etat palestinien avec des pouvoirs limités » ? Benjamin Netanyahu déclarait en 1998, justifiant encore son refus d'accepter la notion même d'un Etat palestinien, : « [...] la formation des symboles de souveraineté tend en fin de compte à se muer en réalité. Pourquoi accepterions-nous que les

³⁶ cf Aymeric CHAUPRADE, « l'eau, Israël et la Palestine » op.cit. p 67

³⁷ cf Aymeric CHAUPRADE, « l'eau, Israël et la Palestine » op.cit. p 66

Palestiniens introduisent sur le territoire qui leur sera dévolu n'importe quel type d'armement ? Pourquoi leur permettrions-nous de conclure des accords de défense avec des pays tels que l'Irak ou l'Iran ? »³⁸.

c) Le déséquilibre démographique

Enfin, troisième illustration des données « objectives » qui empêchent Israël de laisser s'implanter un Etat palestinien : les perspectives démographiques et migratoires. En effet, s'il avait été proclamé le 4 mai 1999, soit cinq ans jour pour jour après les accords du Caire, l'Etat palestinien compterait 3,05 millions de ressortissants. Ajouté aux 970 000 Palestiniens citoyens israéliens cela porte à quatre millions le nombre de palestiniens qui vivent sur le territoire de la Palestine du mandat britannique. Ainsi, malgré les exodes de 1948 et 1967, la population palestinienne aura triplé en cinquante ans. Face aux palestiniens, le Grand Israël alignerait 4,78 millions de juifs. Mais les Palestiniens jouissent d'un capital de croissance trois à quatre fois plus élevé que la population juive : leur taux de fécondité se monte à 6 enfants par femme en Cisjordanie et à Gaza, et à 4,2 enfants par femme en Israël, contre 2,6 enfants par femme parmi la population juive. A ce rythme, les Palestiniens deviendront majoritaires en Palestine mandataire avant 2010³⁹. Dès lors, on comprend également mieux pourquoi Israël est tellement opposé au retour des réfugiés, retour auquel il lui serait très difficile de s'opposer dans le cas d'un Etat palestinien souverain. La question démographique empêche d'ailleurs tout autant la perspective d'un état binational qui constitue une hantise pour Israël ; elle a d'ailleurs selon Nadine Picaudou⁴⁰ « inspiré le scénario d'Oslo, lequel prétend séparer les êtres humains tout en conservant à l'Etat d'Israël une souveraineté globale sur le territoire, par le biais du contrôle des frontières, de l'espace aérien et du sous-sol (notamment de l'eau) »

³⁸ cf. « Pour une paix sans illusions » entretien avec benyamin Netanyahou paru dans « politique internationale n°77 – Paris 1997 ;

³⁹ cf. « Proche Orient, la déchirure » cahier du « monde diplomatique » - Paris 2002

⁴⁰ cf. Nadine PICAUDOU, « d'une intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement » op.cit

212 La donnée subjective fondamentale : la « pulsion messianique »

Mais bien plus que dans ces données « objectives », qui peuvent d'ailleurs toutes être contestées (cf.infra), c'est à travers la donnée subjective fondamentale, celle de la « terre promise » qu'il faut analyser l'enjeu que constitue pour Israël, la création un Etat palestinien. Les territoires occupés de Cisjordanie représentent en effet, plus encore que la Galilée, le cœur de l'Israël historique, d'où naturellement la reprise, pour les désigner, des anciens noms de Judée et de Samarie. Mais au-delà de cette référence historique, c'est d'abord la tradition biblique qui fonde la vocation du peuple juif.

En effet, même si l'Etat d'Israël est un état moderne, fondé en 1948, il est impossible de ne l'analyser qu'en tant que construction politique et de ne pas se référer à sa dimension religieuse. Dans la Genèse⁴¹, « le Seigneur conclut une alliance avec Abraham en ces termes : - c'est à ta descendance que je donne ce pays, du fleuve d'Egypte au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate » ; d'où le rêve du « grand Israël ». Par ailleurs l'on peut également citer le psaume 137⁴² récité notamment chaque année à Pâques par les juifs « - Comment chanter un chant du Seigneur / en terre étrangère ? / Si je t'oublie Jérusalem / que ma droite oublie / que ma langue colle à mon palais / si je ne pense plus à toi / si je fais passer Jérusalem / avant tout autre joie ».

Le sionisme a ainsi été « à la fois « visée normalisatrice » de l'existence juive, dans une conception moderne, séculière et libérale de la nation, et « pulsion messianique » de reconquête des origines bibliques en Palestine, dans une conception de l'élection divine qui fait du peuple juif antique l'inventeur du monothéisme⁴³ ». Ces deux visions du sionisme se sont en fait épaulées mutuellement, l'aspect laïc de celui-ci servant en fait à lui conférer quelque acceptabilité pour les pays occidentaux, mais ne pouvant certainement pas faire disparaître la dimension messianique. La réintégration de cette dimension religieuse était ainsi inscrite dès la création de l'Etat d'Israël et fonde également ses visées expansionnistes. Il est par ailleurs relativement artificiel de vouloir absolument opposer sur ce point le Likoud et le parti travailliste. Les mouvements de colonisation, qui incarnent cette aspiration du « Grand Israël » se sont tout autant développés sous les gouvernements travaillistes que sous les gouvernements nationalistes. La question du retrait israélien des colonies

⁴¹ Ancien testament -Traduction Œcuménique de la Bible – genèse - chap 15 (18)

⁴² Ancien testament -Traduction Œcuménique de la Bible, en numérotation Hébraïque, ce psaume est le psaume 136

implantées dans les territoires occupés fait donc logiquement partie des problèmes non réglés par les accords d'Oslo. En particulier, le retrait d'Hébron, lieu du tombeau des patriarches, a été maintes fois différé en dépit des accords qui se sont succédés sur ce point. Enfin, il convient de noter qu'alors qu'il n'y avait qu'un millier de colons juifs en Cisjordanie et à Gaza en 1970, il y en avait cinquante mille en 1985 et plus de deux cents mille aujourd'hui. L'instauration du processus de paix n'a donc pas interrompu le mouvement de colonisation, pourtant contradictoire de la constitution d'un Etat palestinien en Cisjordanie.

Au total, en dépit des espoirs qu'avait fait naître le processus d'Oslo, la perspective d'une Palestine souveraine, ne fût-ce que sur une petite partie de la Palestine mandataire, et même du territoire qui lui avait été attribué par le partage de 1948, est loin d'être acquise tant les réticences israéliennes sont fortes et profondes. Ce refus d'un Etat palestinien qui est pourtant la conséquence inévitable du processus de paix est naturellement à rapprocher de l'obstination que semble mettre Israël à empêcher qu'il aboutisse. C'est dans cette optique que le présent mémoire fait l'hypothèse dans cette deuxième partie qu'Israël ne redoute rien tant que la création d'un Etat palestinien à ses portes, et qu'il aurait considéré que l'essor du Hamas pouvait retarder, voire remettre en cause cette perspective.

22. Le Hamas comme contre pouvoir à l'OLP

L'idée selon laquelle l'Etat d'Israël aurait favorisé de Hamas est une idée plus fréquemment évoquée que démontrée. Elle est d'ailleurs déclinée à deux niveaux différents, qui correspondent à deux époques différentes. En effet, Israël est d'abord créditée d'avoir initialement favorisé l'implantation des Islamistes dans les territoires occupés, afin d'y faire émerger un mouvement politique susceptible de concurrencer l'OLP en se plaçant sur un terrain religieux, alors que l'OLP relevait d'un courant nationaliste laïc. Dans un second

⁴³ cf. Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », op. cit. p. 852 ; les expressions « visée normalisatrice » et « pulsion messianique » sont empruntées au livre d'Alain DIECKHOFF « l'invention d'une nation »

temps, qui se poursuit aujourd'hui, Israël est accusé de faire le jeu du Hamas par sa radicalisation et sa politique de représailles massives à tous les attentats perpétrés contre lui.

221. L'attitude ambiguë d'Israël face au développement initial de l'Islamisme

De nombreux auteurs soulignent l'ambiguïté des rapports entre Israël et les frères musulmans puis le Hamas dans les années soixante-dix et quatre-vingts. Georges Corm affirme « qu'en Palestine, la création du Hamas a été encouragée par Israël pour diminuer l'influence de l'OLP »⁴⁴. De même, Samir Kassir déclare « qu'on n'ignore pas les causes ambiguës de la diffusion du fondamentalisme religieux en Palestine, ni le soutien sans ambiguïtés offert à ce dernier par les autorités israéliennes au début des années quatre-vingts en vue d'affaiblir le mouvement national »⁴⁵. Autre exemple, Wendy Kristiansen note que « l'Etat hébreu a notamment permis à la principale institution des frères de Gaza, le centre islamique – al-Majma'al islami – de fonctionner dans la bande de Gaza à partir du début des années soixante dix, lui donnant plus tard une reconnaissance officielle »⁴⁶.

Il est vrai qu'à cette époque, indépendamment même de la concurrence qu'il était susceptible de représenter vis à vis de l'OLP, le mouvement islamiste se présentait d'abord comme un mouvement religieux. Il a déjà été souligné que la philosophie des frères musulmans était d'abord de promouvoir une réislamisation de la société, et qu'il a fallu que le Djihad islamique s'engage dans la lutte armée contre l'occupant israélien, au point de déclencher la première intifada, pour que les frères musulmans, via le Hamas se lancent également dans le combat nationaliste afin de ne pas voir leur influence décliner auprès des populations palestiniennes. Cette intrusion du nationalisme dans le champ religieux s'est d'ailleurs faite sous l'influence du Fatah, lorsque, à la fin des années soixante-dix, des militants du Djihad islamique se sont trouvés à partager les geôles israéliennes de détenus du Fatah⁴⁷. La question peut même se poser de savoir si cette transformation de l'élan religieux en une aspiration nationaliste avait été anticipée par Israël lorsqu'il a laissé

⁴⁴ cf. Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », op. cit. p. 802

⁴⁵ cf. Samir KASSIR, « non au suicide collectif d'un peuple », article paru dans « An nahar », Beyrouth 2001 – repris dans « Courrier international » n° 581-582 du 20/12/2001 au 02/01/2002

⁴⁶ Cf. Wendy KRISTIANSEN, « les contradictions de Hamas », confluences/méditerranée n°20, hiver 1996-97

⁴⁷ cf. Jean-François LEGRAIN, « Palestine – Hamas héritier du nationalisme ? » in l'Islamisme ed. la découverte – les dossiers de l'état du monde pp. 129 et ss.

s'implanter ces associations islamistes à Gaza et en Cisjordanie. Pourtant cette mutation du religieux vers le nationalisme était le chemin qu'avait déjà emprunté le sionisme et l'on peut souligner le parallèle qui tend à s'établir entre d'une part, le mouvement sioniste porté au départ par l'identité juive et, d'autre part, le nationalisme palestinien qui vient se renforcer d'une dimension religieuse. La Palestine devient ainsi la « terre promise » du peuple palestinien qui, tout comme le peuple juif autrefois, a maintenant aussi sa diaspora. C'est ainsi que Daniel Sibony remarque « qu'Israël, en ayant laissé traîner le problème palestinien est en partie responsable de son revêtement religieux »⁴⁸.

222. Une alternative radicale à l'OLP pour les Palestiniens

S'il n'est pas certain qu'Israël pouvait deviner combien l'islamisme allait devenir nationaliste, il est hautement probable que la perspective ouverte par le développement de ce courant islamiste, de créer un contre pouvoir à celui de l'OLP ne lui était pas indifférente.

De fait, dès sa création, le Hamas va chercher à constituer une alternative à la politique menée par l'OLP et au « leadership » de celui-ci sur les populations palestiniennes de Gaza et de Cisjordanie. Pour ce faire, il va s'appuyer sur deux piliers qui sont d'une part son engagement social et sa probité par rapport aux dirigeants de l'autorité palestinienne⁴⁹, de toute part accusée de corruption⁵⁰ et, d'autre part, son refus non seulement du processus de paix mais surtout du maintien d'un état juif en terre de Palestine. Ainsi, s'il a bien voulu coopérer avec l'OLP pendant la première intifada, tout en ne participant pas au « commandement unifié » de celle-ci, le Hamas va bientôt s'opposer ouvertement, voire parfois violemment à l'Autorité palestinienne. Dès les débuts de l'Autorité, le Hamas se démarque d'elle en l'accusant de collaborer avec Israël. Toutefois, il tente de composer avec ce pouvoir encore largement porté par l'émotion et l'espoir que suscite l'instauration d'une certaine autonomie palestinienne et le retrait des forces israéliennes. Mais pendant que l'autorité palestinienne négocie avec Israël, le Hamas reprend ses attentats contre les soldats et les colons israéliens, marquant son refus du processus de paix. Il met ainsi Yasser Arafat

⁴⁸ Cf. Daniel SIBONY, « le laboratoire du symbolique », article paru dans « libération » le 5 juillet 2001 ; Daniel Sibony est psychanalyste.

⁴⁹ Excepté Yasser Arafat lui-même unanimement considéré à titre personnel comme parfaitement intègre

dans cette position délicate de devoir à la fois ne pas donner l'impression qu'il cautionne les attentats contre Israël, avec qui il a engagé un processus de paix, et ne pas donner à la population palestinienne l'image d'un pouvoir répressif. Finalement, malgré les précautions que les uns et les autres voulaient prendre tout en continuant chacun à jouer leur propre jeu, les premiers heurts violents entre le Hamas et le Fatah ne tardent pas puisqu'ils éclatent le 18 novembre 1994, soit six mois après l'entrée en vigueur du processus de paix. A l'occasion d'une manifestation du Hamas, des coups de feu sont échangés avec la police palestinienne et provoquent douze morts, chacun des protagonistes accusant l'autre d'avoir ouvert le feu le premier. Quelques mois plus tard, le 2 avril, une explosion à Gaza provoque la mort de quatre personnes dont un combattant réputé du Hamas. Dans un échange de tract, le Fatah fustige le Hamas « de répandre le sang et de s'efforcer de tuer le rêve palestinien » tandis que le Hamas dénonce « les efforts conjoints des autorités de collaboration de Yasser Arafat et de l'ennemi sioniste pour exterminer (...) les guerriers de la nation palestinienne »⁵¹. A partir de 1995, les relations entre le Hamas et l'autorité palestinienne seront ainsi tissées de répression, avec de nombreuses arrestations d'islamistes de la part de l'Autorité, et de tentatives d'accommodement toujours remises en cause par de nouveaux attentats perpétrés contre Israël.

223. L'OLP victime du piège tendu par Israël via le Hamas ?

Durant toute cette période, l'attitude constante d'Israël sera de subordonner la poursuite du processus de paix à la cessation des attentats. Il exercera ainsi une forte pression sur l'OLP pour que celle-ci non seulement arrête mais lui livre les terroristes du Hamas. Ces pressions s'exerceront notamment lors des phases de négociation au cours desquels l'OLP devra donner des gages à Israël en procédant à l'arrestation d'islamistes. Yasser Arafat se trouve ainsi dans la situation évoquée supra de devoir exercer une répression sévère à l'encontre de son propre peuple, alors que son autorité est somme toute très limitée.

⁵⁰ « donnez 100 dollars à Hamas et à l'autorité, le premier en distribue 90, la seconde guère plus de 10 », cité dans « comment Arafat s'est piégé », article paru dans « l'express » n°2631 – décembre 2001

⁵¹ cf. PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestinienne », op.cit. pp.90 et ss

Mais les ripostes israéliennes ne se limitent pas seulement à ces pressions. A de multiples reprises en effet, à la suite d'attentats les territoires palestiniens se trouvent bouclés par l'armée israélienne, empêchant ainsi des milliers de palestiniens de se rendre à leur travail et les condamnant au chômage et à la misère.

Cette attitude israélienne est interprétée par certains comme une manipulation du Hamas à son profit. En effet, en pratiquant ainsi cette politique de sanction collective à l'encontre des palestiniens, Israël est accusé de les jeter, en particulier les plus jeunes, dans les bras des extrémistes. C'est exactement ce que dit le sociologue Edgar Morin : « Les forces maléfiques adverses (Hamas et Netanyahou) ne font qu'accentuer leur collaboration objective. Les opérations provocatrices de Netanyahou ont pour effet très prévisible de déclencher des révoltes populaires et des attentats, d'affaiblir Arafat et l'OLP jusqu'au discrédit total, au profit du Hamas, lequel refusera plus que jamais de reconnaître Israël, ce qui déclenchera les opérations finales de nettoyage de la Cisjordanie ».

Une telle accusation est également régulièrement portée contre la politique menée par le gouvernement d'Ariel Sharon, Premier ministre depuis mars 2001 à la faveur des élections remportées par le Likoud, même si son gouvernement se veut d'union nationale comme en témoigne la participation de ministres travaillistes, au premier rang desquels figure Shimon Peres. Mais la critique de sa politique pousse l'analyse encore plus loin. En effet, par sa politique, le gouvernement israélien est accusé d'avoir poussé Yasser Arafat à renouer avec le terrorisme. Gilles Paris remarque ainsi « le refus du chef du Likoud de s'engager dans des négociations politiques avant une manière de reddition palestinienne, son choix de privilégier la force pour tenter de mettre un terme au soulèvement palestinien ont en revanche parfaitement servi les intérêts du Hamas »⁵². En exacerbant les tensions, par la répression sanglante du terrorisme et le blocage du processus d'Oslo, le gouvernement israélien pousse les Palestiniens à la radicalisation et l'Autorité palestinienne à les suivre « parce qu'il est leur chef ». C'est d'ailleurs à ce phénomène qu'avait déjà été attribué l'origine de l'échec des négociations de Camp David en 2000⁵³, Ce n'est donc plus seulement l'incapacité de Yasser Arafat de maîtriser les débordements terroristes que peut dénoncer le gouvernement d'Ariel Sharon mais sa complicité même avec les terroristes du Hamas. Et de fait, depuis la fin de l'année 2001, le terrorisme n'est plus seulement

⁵² cf. Gilles PARIS « les attaques de Tsahal ont mis le Hamas en première ligne », article paru dans « le monde » du 4 décembre 2001

revendiqué par le Hamas mais également bien souvent par les « brigades Al aqsa », du nom même de la seconde intifada, considérées comme une branche armée du Fatah de Yasser Arafat. Partant de là, non seulement les négociations israélo-palestiniennes ne peuvent pas reprendre, mais la perspective même d'un règlement du conflit avec l'Autorité en place ne peut être envisagée.

Ainsi, à supposer que telle ait été son intention, Israël a réussi, en favorisant l'émergence du Hamas et d'un contre pouvoir à l'OLP, et en plaçant Yasser Arafat dans une situation de crise impossible à gérer qui l'a fait renouer avec le terrorisme, à interrompre durablement le processus de paix et d'instauration d'un Etat palestinien souverain.

23. le Hamas comme repoussoir islamiste

L'autre intérêt que représente le Hamas pour Israël, puisque cette partie du mémoire est toujours fondée sur cette hypothèse, est qu'il est un mouvement islamiste.

La mise en relief du danger islamiste que constitue le Hamas, surtout lorsqu'il bénéficie de la complicité de l'Autorité palestinienne, est un autre moyen pour l'Etat d'Israël de s'assurer d'un soutien d'une certaine communauté internationale, en particulier des pays occidentaux dont, naturellement et au tout premier chef, les Etats-Unis. Par ailleurs, indépendamment même de la dimension qu'il a acquise à la suite des attentats du 11 septembre 2001, l'islamisme constitue un danger à la fois pour les pays occidentaux et pour les pays arabes. Il va donc être largement d'une part, mis en avant par Israël pour justifier certains aspects de sa politique et, d'autre part, instrumentalisé pour pouvoir s'en prévaloir, rejoignant ici la politique menée par les Etats-Unis depuis les années soixante dix,

⁵³ « Arafat ne pouvait se permettre d'être complaisant sans compromettre sa situation face au Hamas » cf..Rémy LEVEAU et Dominique MOÏSI , « les violences de la paix », article paru dans « Politique étrangère » n°1/2001

notamment dans le cadre de la guerre froide et de la volonté de contrecarrer l'influence de l'Union soviétique

231. Les pays occidentaux et la peur de l'islamisme

Pris au premier degré⁵⁴, l'islamisme apparaît comme radicalement contraire à la plupart des valeurs occidentales puisqu'il s'affiche comme un refus de la modernité. Ce refus s'exprime en particulier par un mode de vie fondé sur l'application stricte de la loi islamique, telle qu'elle a été définie du moins littéralement au VII^e siècle. Outre l'aspect anachronique de ce mode de vie, la violence dont il s'accompagne parfois à l'encontre des formes de vie occidentales ne font que renforcer la crainte qu'il inspire à l'occident. En faisant ouvertement référence à la tradition millénariste de l'Islam et notamment à l'époque où la civilisation musulmane dominait une grande partie du monde, il nourrit le fantasme du « choc des civilisations ». Cette grande peur de l'occident ne fait que se développer depuis la révolution iranienne de 1979, d'autant que cet exemple a été revendiqué par nombre de mouvements révolutionnaires dans différents pays arabes, que l'Iran a lui-même soutenu comme le montre le cas de Hezbollah au Liban. Les attentats du 11 septembre 2001 à New-York ont naturellement donné une dimension nouvelle à cette perception occidentale, tant par l'horreur qu'ils ont inspirée que par la « guerre » menée au terrorisme islamique par les Etats-Unis et la « coalition » qu'ils appellent.

L'islamisme vient ainsi se doubler d'une idéologie révolutionnaire et de pratiques terroristes, les mouvements islamistes ayant d'ailleurs tendance à servir de refuge à nombre de mouvements révolutionnaires d'inspiration marxistes en déshérence depuis la chute de l'empire soviétique.

Tous ces éléments alimentent donc la crainte des pays occidentaux et l'exploitation que le gouvernement Sharon a faite des attentats du 11 septembre prouve assez bien combien il entend jouer sur le caractère islamiste du Hamas, et par extension de la politique que mène l'OLP qu'il définit comme son complice, pour rechercher le soutien occidental

⁵⁴ L'islamisme est naturellement un terme extrêmement réducteur et fait ici abstraction des différentes mouvances qui le composent avec parfois des idéologies diamétralement opposées qui vont du quietisme pacifique au comportement le plus révolutionnaire, en passant par une coopération avec les régimes en place cf. Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », op. cit. p. 804 et ss ;

dans le conflit Israélo-palestinien. Cette attitude de la part de dirigeants israéliens n'est pas nouvelle, et la droite comme la gauche israéliennes plaident la lutte internationale contre le terrorisme islamiste⁵⁵. Israël trouve ainsi dans la défense contre l'islamisme le moyen de justifier ses actions militaires, comme l'occupation du Liban sud entre 1982 et 2000, au motif que cette région était tenue par le Hezbollah.

232. La menace islamiste pour les régimes arabes

Les mouvements islamistes ne représentent pas une menace uniquement pour l'occident. Nés au cœur du monde arabe, leur combat est d'abord dirigé contre les régimes en place qu'ils accusent de corruption et de « soumission aux puissances chrétiennes et juives hostiles à l'Islam »⁵⁶. En effet, les premières cibles des mouvements islamistes modernes qui, comme le Hamas, se situent dans la tradition idéologique des frères musulmans ont souvent été les régimes arabes laïcs et progressistes et également représentatifs du nationalisme arabe, tels que le régime de Nasser en Egypte, de Hafez-el-Assad en Syrie ou de Saddam Hussein en Irak⁵⁷. Ces régimes sont donc particulièrement réticents au développement des mouvements islamistes, fût-ce pour soutenir la cause palestinienne. L'histoire du conflit israélo-palestinien montre assez d'ailleurs combien les différents pays arabes font passer leurs intérêts nationaux avant ceux de la cause palestinienne. Parmi ces intérêts nationaux figure naturellement celui de préserver le régime en place, parfois d'autant plus qu'il est peu démocratique. En cherchant encore une fois à accroître la part du Hamas dans le mouvement palestinien et en contraignant même l'OLP à s'en rapprocher, à en adopter les méthodes et à renouer avec son passé révolutionnaire qui avait déjà éveillé la méfiance de ces mêmes régimes arabes, Israël cherche à limiter le soutien qu'ils peuvent apporter à la cause palestinienne.

Mais, plus fondamentalement encore, on a pu considérer qu'Israël cherchait à favoriser la contestation islamiste dans la région pour affaiblir les régimes arabes qui

⁵⁵ cf. Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », op. cit. p. 873, citant Benyamin NETANYAHOU, « Paix et sécurité, pour en finir avec le terrorisme », éd. l'Archipel, Paris 1995 et Shimon PERES, « Le temps de la paix », éd. Odile Jacob, Paris 1993

⁵⁶ cf. Georges CORM, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », op. cit. p. 805;

constituent autant d'ennemis pour lui. Faisant cela, Israël ne fait que marcher sur les traces de la politique américaine dans le soutien qu'elle a parfois apporté aux mouvements islamistes. Ce soutien remonte à l'époque de la guerre froide mais se rapporte également à l'importance stratégique du Moyen-Orient en tant que détenteur des principales réserves pétrolières mondiales. En introduisant la contestation islamiste dans les états se réclamant du nationalisme arabe, les Etats-Unis cherchaient ainsi à éviter non seulement que ces pays ne tombent sous l'influence soviétique, l'URSS menant une politique active en leur direction, mais aussi à éviter que les régimes arabes eux-mêmes ne soient tentés de s'émanciper et de maîtriser à eux seuls l'arme pétrolière.

La problématique d'Israël est quelque peu différente, même s'il utilise les mêmes méthodes et ne manque pas de jouer de cette situation pour se conserver le soutien du monde occidental. Les mouvements islamistes représentent en effet des ferments de contestation des régimes arabes et donc la possibilité éventuelle de les déstabiliser, voire de les renverser. Richard Labévière évoque ainsi la stratégie israélienne qui serait de pousser au démantèlement des Etats arabes dans leurs structures actuelles qui ne sont « qu'un château de cartes construit par des puissances étrangères – la France et la Grande Bretagne dans les années 1920 – au mépris des aspirations des autochtones »⁵⁸. Partant, l'idée de manœuvre israélienne serait de fragmenter ces Etats en unités les plus petites possibles sur la base de communautés ethniquement ou religieusement homogènes, entraînant ainsi la dilution de la puissance des principaux Etats arabes. Il expose ainsi que « la décomposition du Liban en cinq provinces préfigure le sort qui attend le monde arabe tout entier, y compris l'Egypte, la Syrie, l'Irak et toute la péninsule arabe ; (...) à court terme l'objectif est la dissolution militaire de ces Etats. La Syrie va se diviser en plusieurs Etats, suivant les communautés ethniques, de telle sorte que la côte deviendra un état Alaouite chiite ; la région d'Alep, un état sunnite ; à Damas un autre état sunnite hostile à son voisin du nord... »⁵⁹. Toutefois, à l'appui de cette supposée stratégie israélienne viennent les relations entretenues par l'Etat d'Israël avec l'Iran et qui ont été révélées par le scandale de l'Iragate faisant apparaître des

⁵⁷ cf. Aymeric CHAUPRADE, « Géopolitique – constantes et changements dans l'histoire » ed Ellipses, Paris 2000 pp 428-429

⁵⁸ cf. Richard LABEVIERE, « Les dollars de la terreur – les Etats-Unis et les islamistes », Grasset Paris 1999 pp. 221 à 227

⁵⁹ cité in Richard LABEVIERE, « Les dollars de la terreur – les Etats-Unis et les islamistes », op.cit pp. 224 et 225. Cette citation est elle même extraite d'une note datée de 1982 qui aurait été écrite par Oded YINON, ancien haut fonctionnaire du ministère israélien des affaires étrangères. Cette note aurait été publié dans la revue d'études palestiniennes n°5 d'automne 1982. L'auteur du présent mémoire l'a retrouvée sur internet mais sur le site « radio islam » en introduction du « protocole des Sages de Sion », lequel document est connu pour être un faux grossier du début du siècle. Ce voisinage jette donc un certain doute sur l'authenticité de ce document.

ventes d'armes à l'Iran, conjointement assurées par Tel-Aviv et Washington. Mais là encore, cette connivence entre Israël et l'état islamiste par excellence peut parfaitement n'être interprétée que comme un moyen de jouer de la rivalité entre la vieille Perse et le reste du monde Arabe, en particulier l'Irak puisque cet épisode se situait pendant la guerre Iran – Irak et que ce pays a toujours constitué l'un des soutiens les plus sérieux à l'OLP.

Au total, l'importance prise par la mouvance islamiste dans le conflit israélo-palestinien permet à Israël de placer son combat sur le thème de la résistance à l'islamisme. Or cet islamisme fait à la fois peur au monde occidental, dont Israël espère ainsi s'assurer le soutien, et aux régimes arabes laïcs en place, les incitant à la prudence dans leur soutien à la cause palestinienne. De plus, le développement de ces mouvements islamistes emporte la possibilité d'affaiblir ces mêmes régimes arabes et de faire quitter à ceux qui s'y sont engagés la voie du progrès et de l'émancipation économique, et de la puissance y afférente, en considérant que l'islamisme est par nature incompatible avec ce type de développement.

Parler d'une politique israélienne dont la stratégie aurait été de favoriser, voire de favoriser encore, le Hamas suppose d'admettre que l'Etat d'Israël n'a pas pour objectif prioritaire de s'installer dans une paix durable sur son propre territoire et avec ses voisins, compte tenu de la situation géographique qui est la sienne, au cœur du monde arabe. La partie précédente de ce mémoire a tenté de montrer qu'une telle hypothèse pouvait s'appuyer une certaine lecture des données géopolitiques de ce pays. Toutefois cette analyse rencontre également plusieurs limites.

D'une part, la simple observation des actions que mène Israël pour assurer sa sécurité ne laisse certainement pas apparaître qu'il ménagerait le Hamas d'une façon ou d'une autre.

En second lieu, si le Hamas trouve son origine dans la mouvance islamiste, qui a pu revêtir les aspects d'un certain quiétisme, plus préoccupé d'un retour vers les valeurs fondamentales de la religion musulmane que d'engager un combat pour la libération de la Palestine, il apparaît aujourd'hui, et en réalité depuis sa création en tant que mouvement politique, comme un authentique mouvement nationaliste.

Enfin, une autre lecture des données géopolitiques relatives à l'Etat d'Israël conduit à douter que l'avenir même de ce pays puisse s'imaginer sans un règlement de la question palestinienne, dans le sens de la création d'un Etat palestinien, et que, le vieil adage selon lequel « la politique du pire est toujours la pire des politiques » ne vienne encore se vérifier.

31. Une sévère répression à l'encontre du Hamas

311. Une répression ciblée contre les mouvements islamistes.

Comme cela a déjà été indiqué en introduction de la seconde partie, s'il est fréquent de rencontrer dans la littérature concernant le conflit israélo-palestinien que l'Etat d'Israël avait favorisé l'émergence du Hamas pour affaiblir la domination de l'OLP sur le peuple

palestinien, il est très rare de trouver des arguments, et plus encore des éléments tangibles, pour étayer cette assertion. Au contraire, eu égard notamment aux méthodes employées par les mouvements islamistes, qui relèvent clairement de stratégies terroristes, les forces de sécurité israéliennes ont dès le départ mis en œuvre une politique de répression, voire de représailles, particulièrement vigoureuse. Par ailleurs, à part peut être dans la période la plus récente, c'est à dire essentiellement à partir de l'accession au pouvoir d'Ariel Sharon, cette politique israélienne de répression à l'encontre des activistes opposés au processus de paix, s'est traduite par une baisse sensible de la popularité des mouvements islamistes, dont au premier chef le Hamas.

Agnès Pavlowsky⁶⁰ relate ainsi que dès 1984, les services secrets israéliens découvrent un important stock d'armes appartenant aux moujahidin palestiniens, issus de la société islamique de Cheikh Yacine, ce qui « conduisit le gouvernement israélien à réexaminer ses positions à l'égard des frères musulmans et à prendre des mesures à leur rencontre »⁶¹. C'est à cette occasion que Cheikh Yacine a été arrêté pour la première fois. Il sera cependant relâché en mai 1985 et se lancera dans la création d'un appareil militaire dont l'action commencera par s'exercer contre les collaborateurs des services israéliens, qui resteront une cible permanente du Hamas. Par ailleurs, Israël engagera également une très forte répression en 1988 contre le Djihad islamique⁶², qui n'est encore pourtant qu'un groupuscule paramilitaire. Le Djihad islamique, qui a précédé le Hamas dans la première intifada est de la même mouvance islamiste, et il avait fortement réagi à la déclaration d'indépendance du Conseil National Palestinien du 15 novembre 1988 qui reconnaissait de fait la validité du partage de la Palestine mandataire de 1947, et donc de l'Etat d'Israël. De cette répression, le Djihad, qui subit de nombreuses expulsions, ne se relèvera pas ce qui permettra au Hamas de devenir la seule force alternative islamiste à l'OLP.

La répression israélienne à l'encontre des mouvements islamistes et du Hamas est ainsi engagée dès la première intifada et ne va jamais faiblir. Elle sera menée à la fois de façon générale et aussi de manière extrêmement ciblée. C'est ainsi qu'en 1992, répondant à l'enlèvement et à l'assassinat de deux soldats israéliens en 1989 et d'un garde frontière en 1992, cheikh Yacine, leader politique et guide spirituel du Hamas est condamné à la prison à

⁶⁰ cf. PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p.33

⁶¹ formulation qui suggère encore une fois qu'Israël a, tout au moins au début, laissé s'implanter l'islamisme dans les territoires occupés...

⁶² cf. wendy KRISTIANSEN, « Lutttes d'influence en Cisjordanie et à Gaza – Hamas se prépare à la nouvelle donne », article paru dans « Le monde diplomatique », Paris - février 1994

vie, et plus de quatre cents palestiniens jugés proches des mouvements islamistes sont expulsés au sud Liban, exode qui a pour effet de décapiter l'aile politique du Hamas⁶³. Cheikh Yacine sera cependant libéré en octobre 1997 après la tentative échouée d'assassinat, par les services secrets israéliens, du chef du bureau politique du Hamas, en Jordanie⁶⁴. L'aile militaire du Hamas sera quant à elle également décapitée par l'assassinat le 5 janvier 1996, par les services israéliens de Yahya Ayyach, dit l'ingénieur, responsable de l'organisation des attentats contre Israël, suivi de l'assassinat le 29 mars 1997 de Muheyedine Sharif, considéré comme son successeur⁶⁵. Enfin, la politique d'assassinats ciblés s'est encore accentuée à partir de 2001. Le Hamas est d'ailleurs parfaitement conscient des dégâts que lui cause la farouche répression dont il est l'objet et qu'il attribue même à « l'accord entre les Américains, les Israéliens et les Palestiniens »⁶⁶ ; et il considérait notamment en 1998 que « la pression qui pèse sur [lui] est trop forte. [Qu'] il y a un véritable état de siège contre [ses] combattants qui ne peuvent pas se mouvoir. [Mais qu'il] n'avait pas changé de stratégie »⁶⁷.

312. Des représailles contre les territoires qui desservent le Hamas

Outre cette stratégie de répression directe des activistes du Hamas, Israël a mené des représailles contre les Palestiniens, qui se sont manifestés notamment, à plusieurs reprises par des suspensions des négociations, provoquant de nombreux retards dans le déroulement du processus de paix, ainsi que par des « bouclages » des territoires entraînant l'impossibilité pour de nombreux palestiniens de se rendre à leur travail en Israël, c'est à dire en dehors des territoires.

Or l'avènement du processus d'Oslo a suscité un immense espoir chez les Palestiniens, et cet espoir a subsisté longtemps, et d'une certaine manière - tout mêlé de désillusions, il subsiste encore. Ainsi, à partir de 1994, tout ce qui était perçu comme susceptible de remettre en cause le processus de paix se révélait plutôt impopulaire, ce qui

⁶³ cf. Jean-Marc BALANCIE – Arnaud de LA GRANGE, « Mondes rebelles T2 » ed. Michalon, p. 435

⁶⁴ la Jordanie avait en effet exigé et obtenu la libération de Cheikh Yacine

⁶⁵ cf. PAVLOWSKY Agnès, « Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. pp.95 et ss

⁶⁶ cf. PAVLOWSKY Agnès, « Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p. 105, citant Cheikh Yacine

⁶⁷ cf. PAVLOWSKY Agnès, « Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p. 105, citant Cheikh Abdel khalak Natché, leader à Hébron

fût le cas des attentats perpétrés par le Hamas contre Israël. C'est ainsi que la popularité du Hamas a fortement baissé à partir de 1994, descendant d'environ 23% en 1994 à moins de 15% en 1998⁶⁸. Agnès Pavlowsky cite d'autres chiffres et situe le point bas de la popularité du Hamas à 10% en janvier 1996, expliquant ainsi la décision de ce mouvement de boycotter les élections au conseil législatif. Outre leur attachement au processus de paix, en se détournant du Hamas, les Palestiniens voulaient signifier qu'ils supportaient directement les conséquences de ces modes d'action terroristes et qu'ils se trouvaient en première ligne face aux représailles israéliennes qui, en les empêchant de sortir des territoires occupés, les condamnaient au chômage.

Au total, lorsqu'elle est analysée de manière factuelle, la réaction du gouvernement israélien face à la montée de l'Islamisme à partir du début des années quatre-vingts ne paraît pas venir confirmer la thèse selon laquelle Israël favoriserait le développement du Hamas, fût-ce pour miner l'avènement d'un processus risquant d'amener la création d'un Etat palestinien. Et de fait, non seulement le Hamas a subi de lourdes pertes, obérant pour une large part sa capacité d'agir, au moins jusqu'à ce que n'apparaisse la deuxième intifada, et se multiplient les attentats « kamikaze » ; mais de plus, sa popularité s'est effritée pendant longtemps, et ce en conséquence directe de son action et de la réaction israélienne qu'elle suscitait. Tout cela a d'ailleurs conduit le Hamas à la fois à chercher à composer avec l'Autorité palestinienne et à réviser ses modes d'action en instaurant des périodes de trêves, voire même à assouplir sa position en envisageant de reconnaître implicitement l'existence d'un Etat palestinien limité aux territoires occupés de 1967⁶⁹.

⁶⁸ cf. Ehud SPRINZAK et Khalil SHIKAKI, « Peace now or Hamas later », article par dans « Foreign affairs » - Etats-Unis – juillet 1998

⁶⁹ cf. PAVLOWSKY Agnès, « Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p.118 ; le 27 avril 1999, Cheikh Yacine a assisté à la réunion du Conseil Central de l'OLP qui a décidé d'ajourner la proclamation de l'Etat Palestinien, « cette présence à un débat sur la proclamation d'un état palestinien circonscrit aux territoires occupée en 1967 peut apparaître comme les prémices de l'acceptation de la politique de compromis de l'OLP ».

32. L'islamisme comme authentique nationalisme

321. Islamisme et nationalisme inextricablement mêlés

Au-delà du simple fait qu'il pouvait devenir concurrent de l'OLP, l'intérêt que les mouvements islamistes étaient susceptibles de représenter aux yeux de l'Etat d'Israël résidait dans les motivations religieuses qu'ils affichaient, de façon prioritaire par rapport à toute autre aspiration. Le premier essor des mouvements islamistes qui se manifestent aujourd'hui dans les territoires palestiniens, et au premier rang desquels se situe le Hamas, remonte d'ailleurs aux années soixante-dix, à l'époque où l'OLP commençait à accéder à un statut international avec, en particulier, le discours de Yasser Arafat devant les Nations Unies en 1974, et où il pouvait donc représenter un réel danger pour l'Etat Hébreu. Toutefois, il semble aujourd'hui à l'analyse que, sans renier son caractère islamiste, et même bien au contraire, le Hamas se présente avant tout comme le fer de lance d'une revendication nationaliste radicale de la part des Palestiniens et qu'il ne constitue pas sur ce plan un adversaire moins redoutable que l'OLP des années soixante dix.

Lorsque l'on analyse l'origine et les motivations des combattants du Hamas, la dimension religieuse de leur engagement est clairement mise en avant. La religion est ainsi regardée comme l'élément qui leur permet de retrouver leur dignité. En effet, les Palestiniens se sentent avant tout humiliés par leur situation présente et par les cinquante dernières années de leur histoire. La dignité retrouvée par le retour à la religion vient ainsi pour le Hamsaoui « contrecarrer les conséquences négatives, sur l'image de soi, individuelle et collective, de l'occupation, de l'humiliation due au fossé entre le processus de paix et les aspirations, au mépris de ses propres dirigeants corrompus »⁷⁰. A l'humiliation profonde due à la confiscation de leur terre qui leur donne le statut de réfugié, les Palestiniens ajoutent celle que leur causent les conditions dans lequel s'est conclu et se met en œuvre le processus de paix. Ils ont le sentiment de n'avoir pas été consultés, de se retrouver le jouet des considérations politiques des dirigeants de l'OLP en exil, et surtout d'abandonner leur terre et tous ceux qui constituent depuis 1948 les réfugiés, qu'ils se trouvent dans les territoires

⁷⁰ cf. PAVLOWSKY Agnès, « Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p.132

occupés ou dans tous ces nombreux camps installés dans les pays arabes voisins, dans lesquels ils ont été plus souvent tolérés qu'accueillis.

Pour beaucoup d'entre eux, les Palestiniens du Hamas considèrent ainsi leur affiliation comme un mouvement naturel, vers la recherche de racines qu'ils ont perdues. Et cette affiliation à un mouvement islamiste n'est en rien contradictoire avec le sentiment nationaliste, ainsi que l'illustre parfaitement cette réflexion d'un Palestinien hamsaoui « Je suis palestinien, donc arabe, et je suis musulman. Qu'est ce qui est le plus important l'eau ou l'air ? »⁷¹.

Il semble ainsi que loin d'être contradictoires ou concurrents, les sentiments islamistes et nationalistes des combattants du hamas se nourrissent l'un l'autre. C'est parce qu'ils sont musulmans qu'ils ont retrouvé le chemin de leur dignité, et parce qu'ils ont recouvré cette dignité qu'ils se battront jusqu'au bout pour récupérer leur terre de Palestine, « de la mer au fleuve ».

322. le Hamas et le retour aux idéaux de l'OLP.

Par ailleurs, un rapprochement peut être tenté entre les positions du Hamas aujourd'hui sur la question palestinienne et celles qui furent celles de l'OLP dans les années soixante et soixante-dix, lorsque les mouvements de résistance authentiquement palestiniens, c'est à dire progressivement libérés de la tutelle des pays arabes, commencèrent à prendre forme. Le Hamas s'est en effet principalement démarqué de l'OLP sur le plan politique à propos de l'acceptation par cette dernière de la résolution 242 des Nations Unies. En d'autres termes, s'agissant d'un Etat palestinien, indépendamment de son caractère d'Etat islamique, les seules frontières qui lui paraissent imaginables sont celles de la Palestine mandataire. La revendication de l'OLP d'autrefois, réfutant l'idée même d'un Etat israélien se trouve donc en quelque sorte perpétuée par le Hamas d'aujourd'hui.

Le même parallèle peut être tenté sur le plan des méthodes de revendication. Quelle que soit l'image de respectabilité qu'elle a voulu acquérir par la suite, l'OLP, et en son sein

⁷¹ cf. PAVLOWSKY Agnès, « Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. p.132

le Fatah de Yasser Arafat mais pas seulement lui, s'est d'abord signalé par des actions terroristes visant en premier lieu les intérêts israéliens.

Cette assimilation du Hamas à l'OLP originelle est d'ailleurs reconnue et admise avec fierté par le Hamas lui-même ainsi que le montrent les témoignages recueillis par Agnès Pavlowsky : tandis que l'un déclare « nous retrouvons les thèmes et les termes qui étaient ceux de l'OLP et du Fatah dans les années soixante-dix. C'est pourquoi nombreux sont ceux qui s'y retrouvent. », un autre renchérit « maintenant notre mouvement est opposé au Fatah. En réalité, il voudrait revenir au programme originel de celui-ci »⁷².

En définitive, le Hamas apparaît aujourd'hui comme un mouvement nationaliste qui, sur ce plan, n'est guère éloigné des théories que professait initialement l'OLP. Il a su s'approprier le nationalisme palestinien tel que le sentiment populaire et la mémoire collective l'ont intériorisé et qui constitue le fondement identitaire du peuple palestinien. Même si la dimension religieuse de ce mouvement ne doit pas être occultée, tout comme son engagement dans le domaine social, le soutien dont bénéficie le Hamas dans la population des territoires palestiniens relève donc largement des aspirations nationalistes de celle-ci. Sa dimension nationaliste ne constitue en outre pas une évolution par rapport à son origine puisqu'il a été créé dans cette perspective par les frères Musulmans, et que sa charte proclamait déjà que « le nationalisme fait partie de la doctrine religieuse »⁷³

Le Hamas n'apparaît donc pas à proprement parler comme un ennemi plus commode pour Israël, sauf peut-être qu'il renoue avec un radicalisme et des méthodes que l'OLP avait su abandonner et avait sans doute voulu faire oublier.

33. La sécurité d'Israël toujours plus menacée

Lorsqu'on considère la situation dans laquelle se trouve l'Etat d'Israël au début de l'année 2002, le moins que l'on puisse en dire est qu'il est loin d'avoir trouvé et la paix, et

⁷² cf. PAVLOWSKY Agnès, « Hamas ou le miroir des frustrations palestiniennes », op.cit. pp.155-156

une réponse aux défis fondamentaux de sa géopolitique. Parmi ces nombreux défis, la question palestinienne tient une place qui en réalité ne cesse de croître ; et par la menace qu'il fait peser sur la vie quotidienne des Israéliens, le Hamas semble constituer un obstacle majeur à la stabilité de ce pays. Ces constatations évidentes restent le fondement de la problématique d'Israël aujourd'hui et constituent un prisme indispensable à utiliser pour analyser la place du Hamas dans le conflit israélo-palestinien.

331. Les motivations du processus d'Oslo

Malgré ses nombreuses et tragiques vicissitudes, le processus de paix engagé par les négociations d'Oslo au début des années quatre-vingt-dix constitue encore le cadre actuel du conflit israélo-palestinien. Or, indépendamment du contexte international « post guerre du golfe » dans lequel il a été engagé et qui est loin d'être neutre, ce processus répondait à la nécessité pour Israël de desserrer l'étau dans lequel la première intifada le tenait. En effet, comme l'exprime le slogan - « des territoires contre la paix » - bientôt apparu pour le caractériser, ce processus visait à trouver la voie d'un apaisement de la situation dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie. Nadine Picaudou analyse d'ailleurs ainsi les raisons pour lesquelles Israël est entré dans cette voie : « fille de la première intifada, l'autonomie proposée aux Palestiniens en 1993 cherchait à tenir à distance une population rebelle confiée à la vigilance d'une Autorité palestinienne transformée en agent de sécurité d'Israël. L'Etat hébreu pensait prévenir ainsi le risque d'une radicalisation du soulèvement sans perdre son âme dans une répression coloniale d'un autre âge »⁷⁴. Cette orientation radicalement nouvelle par rapport à la politique menée depuis les guerres de 1967 et de 1973 entraînait en outre la reconnaissance de l'OLP, considérant que cette organisation constituait le rempart indispensable contre une dérive islamiste dont le spectre hantait déjà Israël⁷⁵ qui a en outre compris qu'il n'existe pas de solution militaire au soulèvement.⁷⁶

⁷³ cf. Wendy KRISTIANSEN, « de l'islamisme radical à la logique nationaliste », article publié dans « le monde diplomatique » Paris - mai 1993

⁷⁴ cf. Nadine PICAUDOU, « d'une intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement » op.cit

⁷⁵ cf. Nadine PICAUDOU, « Proche Orient : les échecs de la diplomatie américaine », article paru dans « Géopolitique » n° 73 – Paris - mars 2001

⁷⁶ Nadine PICAUDOU, « Les palestiniens, un siècle d'histoire » ed. complexe – Bruxelles 1997 p.250

Le développement du Hamas, qui s'est précisément construit autour d'un rejet catégorique du processus d'Oslo, est venu réactiver les germes de l'embrasement des territoires occupés et a provoqué l'extension de cette violence à l'ensemble de l'Etat d'Israël. Il a donc ramené la situation, en l'empirant, à son point de départ de 1987-88 ainsi que le montre la deuxième intifada.

332. L'occupation des territoires palestiniens n'est plus un gage de sécurité

La violence qui s'est perpétrée dans, et surtout à partir des territoires occupés vient relativiser le gage de sécurité que constitue précisément l'occupation de ces territoires. Parmi les déterminants géopolitiques d'Israël, la nécessité de garantir la sécurité de son territoire tient en effet une place essentielle et sert de justification à sa politique de colonisation. Or l'évolution de la situation dans ces territoires de Cisjordanie et de Gaza depuis au moins la première intifada montre d'une certaine manière que la menace extérieure s'est transformée en une menace intérieure par le déplacement des frontières, voire s'est doublée de cette menace intérieure car elle n'a pas disparu au-delà des frontières⁷⁷.

Cette question de la profondeur stratégique qu'Israël cherche à obtenir pour assurer la sécurité de son territoire en vient ainsi à devoir être revisitée. La situation insurrectionnelle dans les territoires occupés, qui aura finalement prévalu au cours des années quatre-vingt-dix montre qu'elle ne constitue pas, ou plus, une garantie suffisante de sécurité. Elle joue d'autant moins ce rôle qu'à la révolte des pierres de 1987 s'est substituée une révolte par les armes à partir de 2000 et que les combattants palestiniens semblent disposer d'un armement de plus en plus puissant, auquel répond d'ailleurs l'usage d'armes de plus en plus destructrices par Israël, tels que les chars, les hélicoptères et même les avions de combat. En outre, la stratégie palestinienne consiste à ancrer la menace en territoire israélien, et ainsi à le « dé-sanctuariser » pour lui faire abandonner le mythe de la sécurité absolue, d'où les attaques à l'intérieur de la ligne verte, effaçant les limites géographiques du conflit⁷⁸. Enfin, il est à noter que l'aspect très relatif de la sécurité apportée par un

⁷⁷ cf. LACOSTE Yves dir., « Dictionnaire de géopolitique », op. cit. p 811

⁷⁸ May CHARTOUNI-DUBARRY, « Proche-Orient : le compte à rebours » op.cit.

territoire plus étendu, était déjà apparu clairement lors de la guerre du golfe avec les missiles SCUD lancés par l'Irak au cœur même de l'Etat d'Israël en 1991

333. Les aspirations de la population israélienne à la sécurité

Enfin, la question de l'alternative au processus d'Oslo doit également être posée et examinée au regard de l'établissement de la paix en Israël. Car s'il est pertinent de s'interroger sur la stratégie que mène Israël, il est tout aussi nécessaire de considérer les aspirations de la population israélienne. L'Etat d'Israël est en effet une démocratie dans laquelle l'opinion publique joue un rôle essentiel, même si dans ce pays plus qu'ailleurs les questions d'intérêt national tiennent une place majeure. Or l'aspiration à la paix de la société israélienne, et à sa sécurité tend à devenir sa préoccupation majeure. L'instabilité gouvernementale que connaît ce pays depuis le début du processus de paix, et qui aura vu quatre premiers ministres successifs ne pas terminer leur mandat et être systématiquement remplacés par le leader du camp politique adverse, exprime d'ailleurs d'une certaine manière ce sentiment. L'élection d'Ariel Sharon au poste de Premier ministre en 2001 relève ainsi davantage de la volonté de voir réglée, fût-ce de façon radicale, la question de la sécurité que de mettre fin au processus de paix. Le fait qu'il s'agisse d'un gouvernement d'union nationale ne change rien à cette ambiguïté de la société israélienne face au devenir du processus lancé avec l'OLP. Shimon Peres fait d'ailleurs valoir que l'élimination de l'Autorité Palestinienne et de Yasser Arafat en particulier conduirait non à une solution mais à une absence totale de solution et créerait une onde de choc impossible à appréhender aujourd'hui⁷⁹.

D'autre part, sur le plan international, renoncer au processus de paix paraît difficilement imaginable. Le conflit israélo-palestinien ne cesse d'être une préoccupation majeure pour l'ensemble du monde et le processus engagé à Oslo reste la base sur laquelle une solution doit lui être trouvée. Même si Ariel Sharon ne se cache pas pour proclamer

⁷⁹ Cf. Jean-Pierre PERRIN, « Sharon ne veut pas la guerre », article paru dans « libération » du 6 août 2001 (entretien avec Joseph ALFER, ancien responsable du MOSSAD)

avec force que les accords d'Oslo sont la plus grande catastrophe qui soit arrivée à Israël⁸⁰, on ne voit pas comment l'opinion internationale pourrait admettre qu'il soit abandonné. La résolution 1397 qui vient d'être prise par le conseil de sécurité des nations unies, et par laquelle, sur proposition des Etats-Unis, la notion d'un Etat palestinien est clairement affirmée, l'indique clairement. En conséquence, on ne voit pas comment Israël pourrait envisager durablement qu'il y soit mis fin et qu'un Etat palestinien ne voit jamais le jour.

En définitive, compte tenu de la nature du Hamas, c'est à dire son opposition fondamentale à l'essence même du processus de paix, il apparaît peu plausible qu'il constitue une alternative préférable pour Israël au maintien de l'Autorité palestinienne. La disparition de Yasser Arafat, ou plus exactement l'abandon définitif du processus de paix renverrait en effet Israël à la situation qui prévalait lorsque s'est développée la première intifada, à savoir une situation insurrectionnelle dans les territoires occupés, situation impossible à maîtriser, y compris sur le plan militaire.

⁸⁰ cf. « Proche Orient, la déchirure » cahier du « monde diplomatique » - Paris 2002

Conclusion générale

Au terme de cette étude, il convient de revenir sur la place qu'occupe aujourd'hui le Hamas dans le conflit israélo-palestinien. Né finalement assez récemment, ce mouvement est aujourd'hui considéré comme la deuxième force politique palestinienne, talonnant le Fatah de Yasser Arafat même si ce type d'estimation paraît très aléatoire compte tenu de l'absence de vie politique proprement dite du peuple palestinien. Il a en ce sens atteint son objectif de représenter une alternative au pouvoir de l'OLP, et il pèse fortement sur l'avenir du processus de paix puisqu'on lui attribue, par la pression que son existence même fait peser, la part principale de l'échec des négociations de Camp David en juillet 2000.

Il est donc certain que le Hamas est devenu le concurrent de l'OLP et qu'il a délibérément choisi « d'appuyer là où cela fait mal » pour le pouvoir de Yasser Arafat. Il stigmatise d'abord la corruption de certains dirigeants de l'Autorité Palestinienne, ce qui ne rend que plus inacceptable pour la population palestinienne la situation économique et sociale dramatique dans laquelle elle vit. Il met ensuite en relief la « collaboration » qui a inévitablement dû s'instaurer entre l'Autorité et Israël puisqu'elle était contenue dans les accords mettant en œuvre le processus d'Oslo. Mais surtout le Hamas se présente comme celui qui a repris le flambeau de l'authentique résistance palestinienne. A ce titre il continue de revendiquer la disparition de l'Etat d'Israël et l'établissement de la Palestine sur l'intégralité du territoire qui était le sien du temps du mandat britannique, et il n'entend surtout pas renoncer au retour des réfugiés.

Enfin, par la pression qu'il exerce, par sa présence et ses revendications, mais aussi par ses actions et son statut de martyr, le Hamas a en quelque sorte obligé l'OLP à renouer, sinon explicitement avec le terrorisme, du moins avec la lutte armée. Ce faisant, il a abouti à discréditer l'OLP et à placer le processus de paix dans l'impasse, ce qui est logique avec sa position de refuser le processus d'Oslo et de vouloir représenter une alternative pour les Palestiniens.

Au final, le Hamas semble avoir fortement contribué à créer une situation pire pour Israël que celle qui aurait pu prévaloir si le processus de paix s'était déroulé de manière plus conforme à ce qu'il avait prévu. La sécurité de la population israélienne est, en ce début d'année 2002, plus menacée que jamais, avec son cortège d'attentats quotidiens, d'où

l'instauration d'un cycle d'attentats-répression qui semble ne jamais pouvoir s'arrêter. Mais surtout, la situation générale est celle d'un retour, en bien pire, à la première intifada qui avait finalement contraint Israël à entamer ce processus de paix, devant son impossibilité à maîtriser les territoires occupés. Elle est celle aussi d'une position internationale de plus en plus difficile à tenir, même si le soutien américain demeure assuré.

Quelles que soient ses réticences devant la perspective de l'établissement d'un Etat palestinien à ses frontières, Israël ne peut pas ignorer qu'il s'agit là de la seule voie possible pour avancer dans la résolution du conflit israélo-palestinien.

Dans ce cadre, l'hypothèse d'une véritable stratégie israélienne de soutien au Hamas, qui conduirait à une remise en cause définitive du processus de paix et de la création d'un Etat palestinien, ne paraît pas crédible. Cela n'exclut naturellement pas qu'Israël puisse chercher à profiter de la position acquise par le Hamas, voire qu'à l'occasion il en vienne à le favoriser implicitement, notamment dans son opposition à l'OLP.

En définitive, même s'il est probable qu'Israël n'existerait plus depuis longtemps s'il avait toujours adopté la stratégie qui apparaissait la plus « rationnelle » aux pays occidentaux, il reste difficile de considérer que sa stratégie par rapport au Hamas est finalement celle de la politique du pire.

ISRAËL ET LE HAMAS DANS LE CADRE DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	1
I° PARTIE : LE HAMAS DANS LE CONCERT PALESTINIEN	5
11. RETROSPECTIVE DES MOUVEMENTS DE RESISTANCE PALESTINIENS	5
111. Les premiers mouvements de résistance	5
112 Naissance et essor de l'OLP : la mise en place d'une véritable organisation.....	6
113. La reconnaissance internationale et l'engagement d'un parcours diplomatique	7
12. LE PROCESSUS DE PAIX ET L'ETABLISSEMENT DE L'AUTORITE PALESTINIENNE.....	9
121. Le processus de paix et l'établissement de « l'Autorité Palestinienne »	9
122. Les difficultés de « l'action gouvernementale »	11
13- LE HAMAS, NOUVEL ACTEUR POLITIQUE SUR LA SCENE PALESTINIENNE.....	12
131. L'implantation des Frères Musulmans en Palestine.....	13
132. La première intifada et l'essor du nationalisme islamiste	14
133. Un mouvement en opposition avec l'OLP.....	15
II° PARTIE : LE HAMAS ET LA GEOPOLITIQUE D'ISRAËL.....	17
21 – ISRAËL ET LA PERSPECTIVE D'UN ETAT PALESTINIEN	17
211. Les données géopolitiques objectives.....	19
212 La donnée subjective fondamentale : la « pulsion messianique »	22

22. LE HAMAS COMME CONTRE POUVOIR A L'OLP	23
221. L'attitude ambiguë d'Israël face au développement initial de l'Islamisme	24
222. Une alternative radicale à l'OLP pour les Palestiniens	25
223. L'OLP victime du piège tendu par Israël via le Hamas ?	26
23. LE HAMAS COMME REPOUSSOIR ISLAMISTE	28
231. Les pays occidentaux et la peur de l'islamisme.....	29
232. La menace islamiste pour les régimes arabes	30
III° PARTIE : LE DANGER DU NATIONALISME ISLAMISTE	33
31. UNE SEVERE REPRESSION A L'ENCONTRE DU HAMAS	33
311. Une répression ciblée contre les mouvements islamistes.....	33
312. Des représailles contre les territoires qui desservent le Hamas	35
32. L'ISLAMISME COMME AUTHENTIQUE NATIONALISME	37
321. Islamisme et nationalisme inextricablement mêlés.....	37
322. le Hamas et le retour aux idéaux de l'OLP.	38
33. LA SECURITE D'ISRAËL TOUJOURS PLUS MENACEE.....	39
331. Les motivations du processus d'Oslo.....	40
332. L'occupation des territoires palestiniens n'est plus un gage de sécurité	41
333. Les aspirations de la population israélienne à la sécurité.....	42
CONCLUSION GENERALE.....	44
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- ANCIEN TESTAMENT -Traduction Œcuménique de la Bible
- CORM Georges, « Le Proche-Orient éclaté 1956-2000 », éd. Gallimard Paris 2001
- PAVLOWSKY Agnès, « HAMAS ou le miroir des frustrations palestiniennes », éd. l'Harmattan 2000
- LACOSTE Yves dir., « Dictionnaire de géopolitique », éd. Flammarion Paris 1995
- PICAUDOU Nadine, « Les palestiniens, un siècle d'histoire » éd. complexe – Bruxelles 1997
- CHAUPRADE Aymeric, « Géopolitique – constantes et changements dans l'histoire » éd. Ellipses, Paris 2000
- LABEVIERE Richard, « Les dollars de la terreur – les Etats-Unis et les islamistes », éd. Grasset Paris 1999
- BALANCIE Jean-Marc – de LA GRANGE Arnaud, « Mondes rebelles » éd.. Michalon
- LAURENS Henry, « Le retour des exilés, la lutte pour la Palestine de 1869 à 1997 », éd.. Robert Laffont Paris 1998

2. Articles

- de BIEVRES C., « Soudan les frères musulmans au pouvoir » in l'Islamisme ed. la découverte – les dossiers de l'état du monde
- BONNEFOUS Marc, « triste terre promise » article paru dans « les cahiers de Mars » n°167 - 4°trimestre 2000

- CHARTOUNI-DUBARRY May, « Proche-Orient : le compte à rebours » in RAMSES 2002 – Dunod 2001
- CHAUPRADE Aymeric, « l'eau, Israël et la Palestine » article paru dans « les cahiers de Mars » n°167 - 4^otrimestre 2000
- GRESH Alain, « de l'OLP à l'Etat, la quête ardente des palestiniens » Le monde diplomatique – septembre 1998
- PERRIN Jean-Pierre, « Sharon ne veut pas la guerre », article paru dans « libération » du 6 août 2001
- KASSIR Samir, « non au suicide collectif d'un peuple », article paru dans « Courrier international » n° 581-582 du 20/12/2001 au 02/01/2002
- KRISTIANSEN Wendy, « de l'islamisme radical à la logique nationaliste », article paru dans « le monde diplomatique » Paris - mai 1993
- KRISTIANSEN Wendy, « lutte d'influence en Cisjordanie et à Gaza – Hamas se prépare à la nouvelle donne » article paru dans « le monde diplomatique » Février 1994
- KRISTIANSEN Wendy, « le Proche-orient paralysé par l'intransigeance du gouvernement israélien – douloureux réveil pour le Hamas » article paru dans « le monde diplomatique » septembre 1996
- KRISTIANSEN Wendy, « les contradictions de Hamas », confluences/méditerranée n°20, hiver 1996-97
- LEGRAIN Jean-François, « Palestine – Hamas héritier du nationalisme ? » in l'Islamisme ed. la découverte – les dossiers de l'état du monde
- LEVEAU Rémy et MOÏSI Dominique, « les violences de la paix », article paru dans « Politique étrangère » n°1/2001
- MAALOUF Assad, « l'Etat souverain, une construction en faillite » Revue d'études Palestinienne, Paris n°25, automne 2000
- PARIS Gilles « les attaques de Tsahal ont mis le Hamas en première ligne », article paru dans « le monde » du 4 décembre 2001
- PICAUDOU Nadine, « Proche Orient : les échecs de la diplomatie américaine », article paru dans « Géopolitique » n° 73 – Paris - mars 2001
- PICAUDOU Nadine, « Islamisation du langage », article paru dans « le monde diplomatique » – mars 2001

- PICAUDOU Nadine, « d'une intifada à l'autre, la société palestinienne en mouvement », article paru dans le monde diplomatique , mars 2001
- SIBONY Daniel, « Le laboratoire du symbolique », article paru dans « libération » le 5 juillet 2001
- SPRINZAK Ehud et SHIKAKI Khalil, « Peace now or Hamas later », article paru dans « Foreign affairs » - Etats-Unis – juillet 1998

ANNEXE 1

Chronologie générale

• 1917

- 2 novembre : Lord Arthur James Balfour, ministre britannique des affaires étrangères envoie une lettre à Lord Walter Rothschild, représentant des juifs britanniques qui annonce que le gouvernement britannique « envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif ». Les Britanniques s'assurent ainsi un allié de poids dans la région - notamment face à la France - et ouvrent la perspective de création d'un Etat juif.

• 1947

- 29 novembre : L'Assemblée générale des Nations unies adopte, à la majorité des deux tiers, le plan de partage de la Palestine par la résolution 181 qui prévoit un Etat juif, un Etat arabe et une zone « sous régime international particulier ».
- Les premiers affrontements débutent fin 1947. Jusqu'en mars 1948, les combats tournent plutôt à l'avantage des Palestiniens : ils interrompent les voies de communication, encerclent les colonies juives et isolent les grandes villes, dont Jérusalem.

• 1948

- 9-10 avril : Massacre de 250 habitants du village palestinien de Deir Yassine par les troupes de l'Irgoun de Menahem Begin et du Lehi de M. Itzhak Shamir.
- 14 mai : Proclamation de la naissance de l'Etat d'Israël par David Ben Gourion.
- 15 mai : Les armées des Etats arabes, refusant le plan de partage pénètrent en Palestine (armées de Transjordanie, d'Egypte et de Syrie, aidées de contingents libanais et irakiens).
- 11 décembre : Adoption par les Nations unies de la résolution 194 qui décide, par son article 11 « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre

de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables ».

- Le 16 juin 1948 David Ben Gourion déclare : « Nous devons empêcher à tout prix leur retour ».

- **1949**

- 11 mai : L'État d'Israël devient membre de l'ONU.
- Du 23 février au 20 juillet : Les accords d'armistice signés par Israël et ses voisins arabes entérinent les résultats de la guerre : l'Etat palestinien est mort-né, Israël a grandi d'un tiers son territoire et en a expulsé quelque 800 000 à 900 000 Palestiniens.

- **1950**

- 24 avril : Annexion de la Cisjordanie par la Transjordanie. L'Egypte assure son contrôle sur Gaza.

- **1951**

- Octobre : Israël refuse le plan de paix de l'ONU, accepté par l'Egypte, la Syrie, le Liban et la Jordanie.

- **1955**

- Février : Signature du pacte de Bagdad (le 24). Attaque israélienne contre Gaza (le 28).

- **1956**

- Octobre-novembre : Agression d'Israël, de la France et de la Grande-Bretagne contre l'Egypte, après la nationalisation par Nasser du canal de Suez, le 26 juillet.

- **1958**

- 1er février : Union de l'Egypte et de la Syrie au sein de la République arabe unie (RAU).

- **1959**

- Octobre : Premier congrès du Fath, créé au Koweït.

- **1964**

- 13-17 janvier : Premier sommet des chefs d'Etat arabes au Caire.
- 29 mai : Création de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Jérusalem.

- **1965**

- 1er janvier : Première action militaire du Fath contre Israël.

- **1967**

- 5-10 juin : Guerre des six jours. Israël occupe le reste de la Palestine (Cisjordanie, bande de Gaza, Jérusalem-Est), le Sinaï égyptien et le Golan syrien. Dès l'été, leur colonisation commence.
- 22 novembre : Le Conseil de sécurité des Nations unies adopte la résolution 242.

- **1968**

- 21 mars : Bataille de Karameh, en Jordanie, entre les troupes israéliennes et les Palestiniens.
- 10-17 juillet : Réunion du quatrième Conseil national palestinien de l'OLP. Modification de la Charte nationale.

- **1969**

- 1er-4 février : Cinquième Conseil national palestinien. M. Yasser Arafat devient président du Comité exécutif de l'OLP.

- **1970**

- Février : Graves affrontements entre l'OLP et le gouvernement jordanien.
- Juillet : Acceptation par le président égyptien Nasser et le roi Hussein de Jordanie du plan américain Rogers, qui prévoit l'application de la résolution 242.
- Septembre : Les affrontements entre l'OLP et l'armée jordanienne aboutissent à l'écrasement de l'OLP. Pour venger ses morts, une partie de la direction palestinienne se lance, sous le sigle « Septembre noir », dans une série d'opérations terroristes. Cette phase se terminera en 1974 par la venue de M. Arafat aux Nations unies. En 1971, l'OLP est expulsée de Jordanie. La direction

de la Résistance palestinienne s'installe au Liban.

- **1972**

- 5-6 septembre : Assassinat de plusieurs athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich par un commando de l'organisation palestinienne « Septembre noir ».

- **1973**

- Avril : Opération israélienne à Beyrouth et assassinat de trois importants dirigeants de l'OLP. Grandes manifestations de solidarité avec la Résistance palestinienne au Liban.
- Août : Constitution du Front national palestinien dans les territoires occupés.
- 6 octobre : Offensive des troupes égyptiennes et syriennes pour reconquérir les territoires occupés par Israël. Début de la guerre d'Octobre, dite aussi guerre de Kippour ou du Ramadan.
- 22 octobre : Adoption de la résolution 338 du Conseil de sécurité. Les combats cessent quelques jours plus tard.
- 26-28 novembre : Sommet arabe d'Alger. L'OLP est reconnue comme « seul représentant du peuple palestinien ». La Jordanie s'abstient sur cette résolution.

- **1974**

- 1er-9 juin : Douzième Conseil national palestinien. L'OLP accepte l'idée d'une autorité nationale sur « toute partie libérée de la Palestine ». Quelques semaines plus tard se crée le Front du refus conduit par le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP).
- 26-29 octobre : Sommet arabe de Rabat. La Jordanie se rallie au point de vue majoritaire et reconnaît l'OLP.
- 13 novembre : Discours de Yasser Arafat à l'ONU. Les Nations unies reconnaissent le droit des Palestiniens à l'indépendance et l'autodétermination. L'OLP obtient le statut d'observateur.

- **1975**

- Avril : Début de la guerre civile libanaise.

- **1976**

- 30 mars : Journée de la Terre en Galilée organisée par les Palestiniens d'Israël. Les manifestations sont violemment réprimées (six morts).
- 13 avril : Élections municipales en Cisjordanie occupée. Large victoire des candidats proches de l'OLP.
- 1^{er} Juin : La Syrie qui veut renforcer son hégémonie au Liban fait intervenir ses troupes, qui entrent massivement au Liban et écrasent, avec l'aide des Phalangistes, l'OLP et le Mouvement national libanais. Cette invasion est suivie du massacre par les Syriens du camp palestinien de Tall Al Zatar.
- 6 septembre : L'OLP est admise comme membre à part entière de la Ligue arabe.

- **1977**

- 12-20 mars : Treizième Conseil national palestinien de l'OLP au Caire. Acceptation de l'idée d'un Etat palestinien indépendant édifié sur une partie de la Palestine.
- 17 mai : La droite gagne pour la première fois les élections en Israël. Son leader, Menahem Begin devient premier ministre.
- 1er octobre : Déclaration américano-soviétique sur la paix au Proche-Orient ; elle bénéficie de l'appui de l'OLP.
- 19-21 novembre : Voyage du président égyptien Anouar Al Sadate à Jérusalem.

- **1978**

- 14 mars : Israël envahit le Sud-Liban.
- 17 septembre : Signature des accords de Camp David entre l'Egypte, Israël et les Etats-Unis, condamnés par le sommet arabe de Bagdad en novembre.

- **1981**

- Juin : Attaque israélienne contre le réacteur nucléaire Osirak à Tamouz, en Irak.
- Juillet : Guerre israélo-palestinienne à la frontière libanaise. Bombardements israéliens de Beyrouth.
- 7 août : Plan de paix proposé par l'émir Fahd, prince héritier d'Arabie Saoudite.

- 6 octobre : Assassinat du président Sadate.
- 14 décembre : Au lendemain de la déclaration de l'« état de guerre » en Pologne, Israël annexe le Golan.

- **1982**

- Mars-avril : Insurrection palestinienne dans les territoires occupés. Destitution des maires élus.
- 25 avril : Fin de l'évacuation du Sinaï par Israël.
- 6 juin : Début de l'invasion israélienne du Liban et siège de Beyrouth. L'OLP entame en septembre, sous la protection de la Force multinationale, l'évacuation de la capitale libanaise.
- 1er septembre : Discours du président américain M. Reagan présentant son « plan de paix ».
- 9 septembre : Adoption de la résolution finale du sommet arabe de Fès qui appelle à la création d'un Etat palestinien indépendant, reconnaît l'OLP comme représentant unique et légitime du peuple palestinien et le droit à la paix de « tous les Etats de la région ».
- 14-18 septembre : Assassinat du nouveau président du Liban, élu mais non encore intronisé, Béchir Gemayel (14/09). Entrée des troupes israéliennes à Beyrouth-Ouest. Le 16 septembre, les Forces libanaises (miliciens chrétiens) pénètrent dans les camps de Sabra et Chatila pour des « nettoyages de terroristes ». Dès le 17 septembre au matin, les soldats israéliens (sous les ordres du général Ariel Sharon, ministre de la Défense), qui encerclent les camps, sont témoins de massacres de civils mais laissent faire. Bilan : 800 morts selon la commission d'enquête israélienne présidée par le juge Kahane ; 1500 selon l'OLP.
- 20 septembre : Proposition par le roi Hussein de Jordanie d'une « Confédération jordano-palestinienne ».

- **1983**

- Février : Seizième Conseil national palestinien à Alger avec adoption du plan de Fès et des propositions soviétiques.
- 17 mai : Accord de paix libano-israélien.
- 25 mai : Début de la dissidence dans le Fath.

- Août-septembre : Relance de la guerre civile au Liban. En Israël, Menahem Begin démissionne ; il est remplacé par M. Itzhak Shamir.

- **1984**

- 5 mars : Abrogation de l'accord israélo-libanais de 1983 par M. Amine Gemayel.
- 27 mars : Accords de réconciliation d'Aden entre le Fath, le FDLP, le FPLP et le PCP.
- 1er avril : Départ des soldats de la Force multinationale du Liban.
- 23 juillet : Elections législatives en Israël. Formation d'un gouvernement d'« union nationale ».

- **1985**

- 11 février : Adoption à Amman par le roi Hussein et Yasser Arafat d'une déclaration commune, dite « accord-jordano-palestinien ».
- Printemps : Nouveaux massacres à Sabra et Chatila, et dans les autres camps palestiniens du Liban, cette fois du fait des miliciens chiïtes d'Amal.
- Juin : Fin du retrait israélien du Liban, à l'exception de la bande frontalière du sud contrôlée par l'Armée du Liban sud.
- 1er octobre : Raid de l'aviation israélienne sur le quartier général de l'OLP en Tunisie (70 morts).

- **1987**

- 20-26 avril : Réunification de l'OLP (Fath, FPLP, FDLP, PCP) lors du dix-huitième Conseil national palestinien, réuni à Alger.
- Décembre : Début à Gaza, puis en Cisjordanie de l'intifada, soulèvement palestinien dans les territoires occupés par Israël.

- **1988**

- 16 avril : Un commando israélien assassine le numéro deux de l'OLP, Abou Jihad, à Tunis.
- 31 juillet : Le roi Hussein de Jordanie annonce, à la télévision, qu'il rompt « les liens légaux et administratifs » de son pays avec la Cisjordanie, annexée par son grand-père Abdallah en 1950

et occupée depuis 1967 par Israël.

- 12-15 novembre : Dix-neuvième session du Conseil national palestinien à Alger : l'OLP proclame l'État de Palestine, reconnaît les résolutions 181, 242 et 338, et réaffirme sa condamnation du terrorisme.
- 13 décembre : Discours de Yasser Arafat devant l'Assemblée générale des Nations unies à Genève (les Etats-Unis ayant refusé un visa au chef de l'OLP) dans lequel il reprend les déclarations du CNP de novembre. Le lendemain il condamne le terrorisme sous toutes ses formes. Washington accepte alors d'ouvrir un « dialogue substantiel » avec l'OLP.

- **1989**

- 6 avril : M. Itzhak Shamir présente son plan en quatre points - centré sur l'organisation d'élections dans les Territoires occupés.
- 2-4 mai : Visite de M. Yasser Arafat à Paris, au cours de laquelle le chef de l'OLP déclare la Charte palestinienne « caduque ».

- **1990**

- Janvier : L'émigration des juifs d'URSS vers Israël connaît une brusque accélération. Le nombre mensuel d'arrivants ne cessera de croître jusqu'en décembre (34 000), portant le total pour l'année à près de 200 000.
- 20 juin : Après la tentative de débarquement d'un commando palestinien en Israël, le président américain George Bush annonce la suspension du dialogue américano-palestinien.
- 2 août : Les forces irakiennes franchissent la frontière de l'émirat. La résolution 660 du Conseil de sécurité de l'ONU exige « le retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces irakiennes ». Contrairement à la majorité des pays arabes, l'OLP soutient Saddam Hussein.
- 8 octobre : Tuerie des mosquées à Jérusalem (18 morts, 150 blessés). Israël refuse la commission d'enquête nommée par les Nations unies.

- **1991**

- 15 janvier : Assassinat, à Tunis, du numéro deux de l'OLP, Abou Iyad, de son conseiller Abou Mohamed Al Oumari et du responsable à la sécurité Hayel Abdel Hamid.

- 11 mars : Première visite du secrétaire d'Etat américain James Baker à Jérusalem depuis la guerre du Golfe. De nombreuses suivront jusqu'à l'acceptation par Israël, le 2 août 1991, du principe d'une conférence de paix.
- 18 octobre : Après l'accord donné le 3 octobre par le Conseil national palestinien et une dernière tournée de consultations, M. James Baker, en compagnie de son homologue soviétique, annonce depuis Jérusalem la convocation de la conférence de paix pour le 30 octobre à Madrid. Rétablissement entre Tel-Aviv et Moscou des relations diplomatiques rompues depuis 1967.
- 30 octobre : Ouverture de la Conférence de Madrid par les présidents américain et soviétique George Bush et Mikhaïl Gorbatchev, suivie, le 3 novembre, des premières négociations bilatérales entre Israël et ses voisins arabes, y compris Palestiniens dans le cadre d'une délégation commune jordano-palestinienne. Celles-ci se poursuivront, non sans mal, en décembre et février, alors que les négociations multilatérales s'ouvriront, à Moscou, le 28 janvier 1992.

- **1992**

- 24 février : Le secrétaire d'Etat américain M. James Baker lie l'octroi de garanties bancaires pour un prêt de 10 milliards de dollars à Israël à l'arrêt de la colonisation en juive en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.
- 23 juin : Itzhak Rabin remporte les élections législatives israéliennes.
- 10 septembre : M. Itzhak Rabin envisage un « retrait limité » du Golan en échange d'une « paix totale avec la Syrie ».
- 24-26 novembre : Au cours d'un voyage en Israël et en Jordanie, François Mitterrand défend le droit des Palestiniens à un Etat et appelle les autorités israéliennes à considérer les dirigeants de l'OLP comme « des interlocuteurs qui s'imposent ».
- 16 décembre : Suite à l'enlèvement et à l'assassinat d'un garde-frontière par le Hamas, le gouvernement Rabin expulse vers le Sud-Liban 415 Palestiniens suspects de sympathie pour les islamistes. Condamnée par le Conseil de sécurité, cette décision bloque le processus de paix pendant plusieurs mois.

- **1993**

- 9-10 septembre : Israël et l'OLP se reconnaissent mutuellement.
- 13 septembre : Signature par l'OLP et le gouvernement israélien à la Maison Blanche, en présence de Itzhak Rabin et de M. Yasser Arafat, de la Déclaration de principes sur les arrangements intérimaires d'« autogouvernement ».

- **1994**

- 25 février : Massacre dans la mosquée d' Hébron : le colon Baruch Goldstein assassine 29 Palestiniens.
- 29 février : Accord de Paris entre Israël et l'OLP sur les questions économiques.
- 4 mai : Accord du Caire entre Itzhak Rabin et M. Yasser Arafat sur les modalités d'application de la Déclaration de principes israélo-palestinienne.
- 1er juillet : Retour de M. Yasser Arafat à Gaza.
- 14 octobre : . MM. Arafat, Pérès et Rabin reçoivent conjointement le prix Nobel de la paix.
- 26 octobre : Signature du traité de paix entre Israël et la Jordanie.

- **1995**

- Janvier : « Bouclage » des territoires par Israël après l'attentat commis par le Djihad islamique à Beit Lid qui a fait 19 morts israéliens.
- Avril : M. Yasser Arafat fait arrêter 170 membres ou sympathisants du Hamas après trois attentats revendiqués par les islamistes.
- 28 septembre : Malgré un nouvel attentat à Jérusalem, le 21 août, M. Arafat et Rabin signent à Washington, en présence des présidents Clinton et Moubarak ainsi que du roi Hussein, des accords sur l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie, dits Oslo II.
- 4 novembre : Assassinat d'Itzhak Rabin par l'étudiant d'extrême-droite Yigal Amir. Il est remplacé par M. Shimon Peres.
- Novembre-décembre : Israël achève son retrait des villes palestiniennes - sauf Hébron.

- **1996**

- 20 janvier : M. Yasser Arafat est élu président de l'Autorité palestinienne et ses partisans

emportent les deux tiers des 80 sièges au Conseil d'autonomie, qui prend le nom de Conseil législatif.

- Février-mars : En guise de représailles après l'assassinat de Yehia Ayache, l'« ingénieur » du Hamas, par les services secrets israéliens, le Hamas organise, à Jérusalem, Tel Aviv et Achkelon, une série d'attentats terroristes sanglants qui font plus de cent morts et déstabilisent le gouvernement Pérès.
- Avril : M. Shimon Peres donne son feu vert à l'armée israélienne pour l'opération dite « Raisins de la colère » contre le Liban. Le 18, 98 civils réfugiés dans le camp de l'ONU de Cana, au Sud-Liban, périssent sous les bombes israéliennes. Un cessez-le-feu intervient le 27.
- 24 avril : Réuni pour la première fois en Palestine, à Gaza, le Conseil national palestinien élimine de sa Charte tous les articles mettant en cause le droit à l'existence de l'État d'Israël.
- 29 mai : M. Benyamin Nétanyahou et sa coalition regroupant la droite, l'extrême droite et les religieux remportent les élections israéliennes. Il prend la tête du nouveau gouvernement.
- 27-29 septembre : L'ouverture par la municipalité juive de Jérusalem d'un tunnel en contrebas de l'esplanade des mosquées, provoque les violences les plus graves dans les territoires occupés depuis la fin de l'Intifada (76 morts).
- 8 octobre : Première visite officielle de M. Yasser Arafat en Israël, invité à Césarée par le chef de l'Etat, M. Ezer Weizman.

- **1997**

- 15 janvier 1997 : Protocole d'accord sur le redéploiement israélien dans la ville d'Hébron et sur le transfert de certains pouvoirs à l'Autorité palestinienne.
- 25 février : Le gouvernement israélien annonce sa décision de construire une colonie juive sur la colline de Har Homa, dans la partie arabe occupée de Jérusalem. Malgré cette violation des accords d'Oslo, les Etats-Unis mettent leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU invitant Israël à renoncer à la construction de ces logements.
- 25 septembre : La police palestinienne autonome ferme seize bureaux et associations liés à Hamas. Le même jour, le Mossad tente d'assassiner en Jordanie le directeur du bureau politique en exil de Hamas, M. Khaled Mechaal.

- 1er octobre. Sous la pression de la Jordanie, Israël libère le cheikh Ahmed Yassine, chef spirituel de Hamas, qui sera triomphalement accueilli à Gaza le 6 octobre. La Jordanie échange les deux agents du Mossad contre 35 prisonniers palestiniens.

- **1998**

- 14 mai : Lors de la commémoration par les Palestiniens du cinquantième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël et de l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens, de graves affrontements ont lieu avec l'armée israélienne, qui font 9 morts et 1 200 blessés.
- 21 juin : Le gouvernement israélien entérine le plan du Grand Jérusalem proposé par M. Nétanyahou.
- 7 juillet : L'Assemblée générale des Nations unies élève le statut de la délégation palestinienne à celui de super-observateur. Le 13 juillet, le Conseil de sécurité des Nations unies demande à Israël de renoncer au Grand Jérusalem.
- 23 octobre : Accord de Wye River. L'Autorité palestinienne devrait récupérer dans les trois mois 13 % supplémentaires du territoire de la Cisjordanie (dont 1 % en pleine souveraineté et 12 % en souveraineté partagée avec Israël), en échange d'une répression accrue de la part de la police palestinienne des mouvements hostiles à la paix ; la CIA supervise le plan de « lutte contre le terrorisme ».
- 24 novembre : Inauguration de l'aéroport international de Rafah/Gaza..
- 18 décembre : Tandis que les forces américaines et britanniques bombardent l'Irak, le gouvernement israélien, suspend l'application de l'accord de Wye River.
- 21 décembre : Par 81 voix contre 30, le Parlement israélien décide de s'auto-dissoudre et de convoquer des élections anticipées prévues pour le 17 mai 1999.

- **1999**

- 7 février : Décès du roi Hussein de Jordanie remplacé par son fils, le prince devenu roi Abdallah II.
- 25 mars : Réunis à Berlin, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne affirment « le droit permanent et sans restriction des Palestiniens à

l'autodétermination, incluant la possibilité d'un Etat ».

- 4 mai : Fin de la période d'autonomie palestinienne prévue par la Déclaration de principes du 13 septembre 1993. Le lendemain, au vu de l'engagement pris par le président américain William Clinton, dans une lettre à M. Arafat, de tout faire, lui aussi, pour que les négociations sur le statut final de la Cisjordanie et de la bande de Gaza aboutissent « dans un délai d'un an », le Conseil central de l'OLP accepte de reporter la proclamation de l'Etat palestinien indépendant.
- 17 mai : Elections, en Israël, des 120 députés à l'Assemblée et du premier ministre. Le candidat travailliste Ehoud Barak l'emporte largement sur le chef du Likoud Benyamin Nétanyahou, par 56 % contre 44 %.
- 4 septembre : Signé par MM. Yasser Arafat et Ehud Barak, l' Accord de Charm el-Cheikh., redéfinit le calendrier d'application des accords de Wye River pour le retrait supplémentaire de l'armée israélienne, l'ouverture de deux « passages sûrs » entre la bande de Gaza et la Cisjordanie, la libération de prisonniers supplémentaires et l'accord définitif sur les questions restées en suspens, qui doit être conclu au plus tard le 13 septembre 2000.
- 13 octobre : Le premier ministre Ehoud Barak et la principale organisation de colons juifs s'accordent sur le démantèlement d'une dizaine d'implantations sauvages sur les 42 établies sous le gouvernement Nétanyahou.
- 15-16 décembre : Reprise des pourparlers israélo-syriens, interrompus depuis 1996, à Washington. Les négociations seront suspendues en mars, faute d'accord.

- 2000

- Mai : Retrait précipité, (il était prévu au 7 juillet), de l'armée israélienne du Liban sud suite à l'offensive du Hezbollah et à l'effondrement de l'ALS (armée du Liban sud).
- 10 juin : Décès du président syrien Hafez El Assad. Son fils Bachar lui succède.
- 11-24 juillet : Négociations à Camp David entre le président américain William Clinton, le premier ministre israélien Ehoud Barak et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat.
- 31 juillet : La Knesset élit M. Moshe Katsav, député du Likoud, huitième président de l'Etat d'Israël contre l'ex-premier ministre Shimon Pérès.
- 28 septembre : Le chef du Likoud, Ariel Sharon, se rend sur l'esplanade des Mosquées à

Jérusalem. Le lendemain, ce sont les premiers heurts, les premières victimes et le début de la crise.

- 16-17 octobre : Israéliens et Palestiniens acceptent de se retrouver autour de la même table à Charm El-Cheikh. Après 24 heures d'incertitude, un accord oral en trois points est finalement trouvé : « fin de la violence », mise en place d'une « commission d'enquête » sur les affrontements et reprise des négociations dans le cadre du processus de paix.
- 21-22 octobre : 25e Sommet arabe au Caire, (sommet extraordinaire), en présence de quatorze chefs d'Etat arabes. Si les participants accusent Israël de mener « une guerre contre le peuple palestinien », ils n'adoptent aucune mesure drastique à l'encontre de l'Etat hébreu.
- 1er novembre : Rencontre entre MM. Arafat et Peres qui veulent mettre fin aux violences
- 21 novembre : L'Egypte rappelle son ambassadeur en Israël après les attaques aériennes et navales de Tsahal sur Gaza, suite à l'attentat contre un bus scolaire d'enfants de colons.
- 27 novembre : début du Ramadan
- 28 novembre : Les députés de la Knesset adoptent une motion préconisant la dissolution de l'Assemblée israélienne et la convocation d'élections générales anticipées.
- 1er-9 décembre : Ehud Barak annonce sa démission, les élections auront finalement lieu le 6 février 2001. Un gouvernement d'union nationale est à l'ordre du jour. Un débat s'engage sur l'opportunité d'abroger la loi prévoyant l'élection du premier ministre au suffrage universel direct.
- 21 décembre : Le parti Meretz (gauche du parti travailliste) refuse d'accorder l'investiture à Shimon Pérès pour les élections législatives anticipées. Relance du processus de paix sur l'initiative de Bill Clinton
- 26 décembre : Fin du ramadan.
- 28 décembre : Le sommet de Charm el-Cheick où devait se réunir MM. Barak, Arafat et Clinton autour de M. Mubarak, est finalement annulé. Les deux camps expriment de multiples réserves aux propositions américaines. Israël s'oppose à une souveraineté palestinienne sur l'esplanade des Mosquées. Les Palestiniens refusent de renoncer au principe d'un droit au retour pour les réfugiés.

- 2001

- 4 janvier : Reprise des négociations israélo-palestiniennes à Washington. Mais à quelques semaines de la passation de pouvoir à la Maison blanche, le président Clinton échoue dans ses efforts en vue d'arracher un accord définitif de paix entre Israël et les Palestiniens. « Tout ce qui peut arriver », déclare-t-il, sera désormais du ressort de son successeur George Walker Bush.
- 8 janvier : Plus de 100 000 Israéliens manifestent contre la division de Jérusalem et exigent le maintien total de la ville sous souveraineté israélienne.
- 20 janvier : G.W. Bush , élu sans avoir acquis la majorité des voix, prête serment à Washington et devient le 43^e président des États-Unis.
- 21-27 janvier : Les pourparlers de Taba en Égypte s'achèvent sans accord de paix. L'hypothèse, un moment évoquée, d'une rencontre entre Ehoud Barak et Yasser Arafat avant l'élection israélienne du 6 février, est annulée. Elle aurait dû se dérouler à Stockholm - dont le gouvernement assume la présidence de l'Union européenne.
- 6 février : Le candidat de la droite, Ariel Sharon est élu premier ministre d'Israël avec 62,5 % des voix (pour un taux de participation de 62% dans un pays où, habituellement, 80% des inscrits viennent voter. Dès la publication des résultats, Ehoud Barak annonce qu'il va abandonner son mandat de parlementaire et ses responsabilités à la tête du Parti travailliste.
- 7 mars : A soixante-treize ans, le chef de la droite israélienne Ariel Sharon est investi premier ministre d'un gouvernement d'union nationale par le Parlement. Le 29^e gouvernement d'Israël vingt-six ministres et douze vice-ministres - le plus nombreux dans l'histoire du pays, est soutenu par une coalition de huit partis lui assurant une majorité d'au moins 73 députés sur 120 à la Knesset. Pour lire le discours d'investiture de Ariel Sharon (en anglais).
- 11 mars : L'armée israélienne impose un blocus total de Ramallah en bloquant tous ses accès par des barrages.
- 14 mars : Deux Palestiniens sont tués et dix autres blessés lors de heurts avec l'armée israélienne à l'occasion de manifestations de protestation contre le bouclage des territoires.
- 27 mars : Trois personnes tuées dans un attentat suicide à l'explosif dans le nord d'Israël, par un kamikaze palestinien qui fait exploser une charge devant un groupe de jeunes israéliens.

- 28 mars : Israël lance le soir du 28 mars une série de raids par hélicoptères à Gaza et en Cisjordanie en riposte contre les derniers attentats perpétrés en Israël, faisant au moins deux morts et une soixantaine de blessés. Le même soir, les responsables israéliens annoncent qu'engagé dans une épreuve de longue haleine, leur pays ne répondrait plus au coup par coup, mais prendrait l'initiative des opérations. Fin du premier sommet arabe ordinaire depuis la Guerre du Golfe à Amman :
- 31 mars : Dans la nuit du 31 mars au 1er avril, une centaine d'hommes d'unités spéciales de l'armée israélienne, capturent au nord de Ramallah (Cisjordanie) 6 militants palestiniens, dont 5 de la garde personnelle de Yasser Arafat - la force 17. C'est une incursion inédite de la part de Tsahal dans la zone autonome palestinienne depuis le début de l'Intifada. Dans le même temps, des colons juifs de Hébron enterraient un bébé de 10 mois, tué par un tireur palestinien.
- 14 avril : Attaque par le Hezbollah d'une position israélienne dans les hameaux de Chebaa où un soldat israélien est tué. (Zone revendiquée par le Liban et occupée par Israël en 1967. Elle n'obéit donc pas à la résolution 425 du Conseil de Sécurité - qui ne traite que du territoire occupé en 1978 - en vertu de laquelle l'armée israélienne avait évacué le Liban en mai 2000).
- 15 avril : Israël avertit que Beyrouth et Damas « paieront le prix » de toute action anti-israélienne du Hezbollah.
- 16 avril : une station radar, à Dahr-el-Baïdar (à l'est de Beyrouth), est la cible d'une opération aérienne israélienne. C'est la première fois depuis 1982 que les forces syriennes au Liban, évaluées à quelque 35 000 hommes, sont directement visées. D'après les services de sécurité libanais, au moins deux soldats syriens sont tués et cinq autres blessés. Cette opération est une réponse aux événements du 14 avril.
- Nuit du 17 au 18 avril : L'armée israélienne se retire des zones de la bande de Gaza (zone de Beit Hanoun, à l'extrémité nord-est de la bande de Gaza) qu'elle occupait depuis la nuit de lundi 16 avril. Ce retrait donne à penser qu'Ariel Sharon a cédé à une pression américaine.
- 18 et 19 avril : Les incursions israéliennes se poursuivent à Gaza malgré la pression américaine. Des Palestiniens répondent par des tirs de mortiers. Ariel Sharon réunit son cabinet de sécurité en séance extraordinaire afin d'étudier de possibles ripostes militaires aux tirs de mortier palestiniens. Yasser Arafat reçoit à Ramallah (Cisjordanie) une délégation de la Chambre des représentants américaine pour tenter de réaffirmer son engagement dans le processus de paix.

- 21 avril : Rencontre israélo-palestinienne sur la sécurité au point de passage d'Erez, entre Israël et la Bande de Gaza. Selon un communiqué israélien, la rencontre établit que la coopération en matière de sécurité continuera entre les deux parties.
- 22 avril : Un attentat à la bombe près d'un arrêt d'autobus dans le centre de Kfar Saba (banlieue de Tel Aviv) fait deux morts et 39 blessés. Le Hamas revendique cette action.
- 23 avril : Un enfant palestinien est tué dans le sud de la bande de Gaza : c'est la 400e victime palestinienne au Proche-Orient depuis la reprise de l'Intifada le 28 septembre 2000. Un attentat dans la ville d'Or Yehuda, au sud-est de Tel Aviv, revendiqué par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), fait quatre blessés.
- 29 avril : Après un entretien avec le président égyptien Hosni Moubarak, le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres annonce que l'Etat hébreu va commencer à alléger les mesures pesant sur les Palestiniens en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza.
- 2 mai : Une réunion du cabinet israélien de sécurité, présidée par Ariel Sharon, se tient pour la première fois dans une colonie juive, à Ofra. Des blindés et des bulldozers israéliens font une incursion pendant la nuit dans le camp de réfugiés de Rafah, près de la frontière égyptienne dans la bande de Gaza, tuant un adolescent et détruisant au moins une dizaine de bâtiments, selon les autorités palestiniennes et un témoin sur place.
- 5 mai : Le journal anglais The Independent publie des extraits du rapport préliminaire de la commission internationale conduite par le sénateur américain George Mitchell sur les violences en Israël. Le rapport demande qu'Israël mette fin à toute colonisation dans les territoires palestiniens et cesse d'utiliser des balles en caoutchouc. Yasser Arafat appelle à la convocation d'un sommet pour examiner les conclusions de la commission Mitchell.
- 7 mai : Jacques Chirac et le roi Abdallah II de Jordanie appellent « à la raison Israéliens et Palestiniens », en les encourageant à accepter l'initiative de paix égypto-jordanienne, qui prévoit un cessez-le-feu d'un mois pour que les pourparlers de paix puissent reprendre.
- 13 mai : Israël défend une politique dure de « liquidation » d'activistes palestiniens et de « croissance naturelle des colonies ». Tsahal effectue une sixième incursion dans la bande de Gaza. Plusieurs raids sont lancés en zone palestinienne de la bande de Gaza, blessant une quinzaine de personnes.

- 15 mai : Les Israéliens fêtent le 53eme anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, appelé Naqba (grande catastrophe) par les Arabes. Quatre Palestiniens sont tués et plus de 200 autres blessés lorsque des marches de protestation ont dégénéré en affrontements avec les soldats israéliens. Une femme israélienne trouve la mort lorsque des Palestiniens ouvrent le feu sur leur voiture, en Cisjordanie. Selon Yasser Arafat, la « route de la paix » passe « par un retrait de l'armée et des colons des terres arabes et palestiniennes aux frontières de 1967 ».
- 18 mai : Un attentat-suicide commis par un kamikaze du Hamas à l'entrée d'un centre commercial bondé de la station balnéaire israélienne de Nétanya fait cinq morts, dont le porteur des explosifs, et plus de 70 blessés.
- En réponse les Israéliens envoient des chasseurs F-16, une première depuis la guerre israélo-arabe de 1967. Les villes de Ramallah, Naplouse, Tulkarem, en Cisjordanie sont bombardées.
- 19 mai : Les représentants des pays de la Ligue arabe demandent à l'ensemble des gouvernements arabes de rompre tout contact politique avec Israël tant que l'Etat hébreu n'aura pas cessé les actions militaires contre les Palestiniens.
- 21 mai : La commission Mitchell préconise un gel de l'extension des colonies juives de peuplement en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza et l'incarcération des terroristes palestiniens pour tenter de mettre fin à huit mois de violences.
- Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell nomme un médiateur spécial, William Burns, afin d'aider les deux parties à mettre en oeuvre les conclusions du rapport Mitchell.
- La presse israélienne et des responsables politiques dénoncent l'utilisation des avions F-16. Ariel Sharon campe sur sa position de fermeté.
- 23 mai : En visite à Paris, Yasser Arafat souhaite la tenue « rapide » d'un sommet international pour appliquer les recommandations du rapport Mitchell et exige une pause immédiate dans la colonisation israélienne, en préalable au retour des pourparlers de paix : il faut que se tienne une réunion « des membres de la réunion de Charm el-Cheikh et de la commission Mitchell le plus rapidement possible, afin d'oeuvrer à l'application de ces recommandations, et d'établir à la fois un mécanisme d'application et un calendrier ».
- fin mai : Vingt trois plaignants (dont vingt deux rescapés de Sabra et Chatila) déposent une plainte collective au parquet de Bruxelles contre Ariel Sharon pour atteinte aux droits de

l'Homme et crimes de guerre.

- 31 mai : Mort au Koweït de Fayçal Husseini, ministre chargé du dossier de Jérusalem au sein de l'Autorité palestinienne et fondateur en 1979 de la société des études arabes à la Maison de l'Orient.
- 24 juin : Visite officielle de Ariel Sharon aux Etats-Unis qui s'entretient pour la deuxième fois avec le président Bush depuis sa prise de fonction à la tête du gouvernement d'Israël le 7 mars. Des divergences apparaissent notamment sur le gel de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens et les conditions pour l'application du rapport Mitchell.
- 27 juin : Le secrétaire d'Etat Colin Powell entame une tournée au Proche-Orient. Peu avant sa rencontre avec le secrétaire d'Etat à Jérusalem, Ariel Sharon se prononce une nouvelle fois contre tout démantèlement de colonies dans les territoires palestiniens : « les colonies ne sont pas un obstacle à la paix ».
- 5 et 6 juillet : Visite officielle controversée de Ariel Sharon en France.
- 13 juillet : Nouvelle escalade de violences dans les territoires occupés. Depuis le cessez le feu décrété un mois auparavant, en moyenne une personne a été tuée par jour.
- Fin juillet : Le parquet de Bruxelles se déclare compétent pour instruire la plainte contre Ariel Sharon.
- 31 juillet : A Jérusalem, la police israélienne investit la plupart des lieux publics, tandis qu'une explosion détruit les locaux du Hamas à Naplouse, en Cisjordanie, confirmant la politique affichée d'Israël d'éliminer les militants palestiniens impliqués dans des attentats.
- 6 août : L'Autorité palestinienne refuse d'arrêter les sept Palestiniens les plus recherchés par Israël, toujours résolu à poursuivre sa politique d'opérations « ciblées » à l'encontre des « terroristes. »
- 9 août : L'attentat suicide à Jérusalem ouest, le plus meurtrier depuis le début de l'Intifada (17 morts et 90 blessés), est revendiqué par le Jihad islamique.
- 10 août : Incursion des forces spéciales israéliennes à l'intérieur des bureaux de l'Autorité palestinienne au sein de la Maison de l'Orient ainsi que dans neuf autres bureaux de l'Autorité à Jérusalem-Est
14 août : Pour la première fois depuis le début de l'Intifada Tsahal s'introduit dans une ville sous contrôle palestinien, à Djénine, en Cisjordanie.

- 27 août : Abou Ali Moustapha, chef du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) est tué par deux missiles de l'armée israélienne à Ramallah. L'Autorité palestinienne y voit une provocation pour une « guerre totale et sans limite ».
- 29 août : Israël s'empare de plusieurs secteurs de Bet Djala, sous contrôle palestinien depuis 1995 en vertu des accords intérimaires de paix d'Oslo. L'incursion est condamnée par la communauté internationale, en particulier par les Etats-Unis.
- 3 septembre : Le haut représentant pour la politique étrangère de l'Union européenne, Javier Solana, entame une tournée au Proche-Orient. Appuyé par le roi Abdallah de Jordanie, M. Solana tente de favoriser une rencontre entre Yasser Ararafat et Shimon Peres.